

MANIFESTATION RÉPRIMÉE DU PDS ET DE SES ALLIÉS

# La Police dicte sa loi



Malgré son forcing, l'opposition n'a pas pu accéder hier à la place Washington où elle devait tenir un sit-in pour exiger le départ de Aly Ngouille Ndiaye de l'Intérieur. La manifestation a été tuée dans l'œuf ; des grenades lacrymogènes projetées dans une école primaire. Mahammed Dionne : "Quand on défie l'autorité, il faut s'attendre aux conséquences..."

P. 2&amp;3

20 ANS DANS LA DIPLOMATIE

## Mankeur dans la Place



MOUSTAPHA CISSÉ LÔ

"Il n'y a pas de justice dans ce pays"



FALLOU DIENG (CHANTEUR)

"Les raisons de ma longue absence"



SA THIÈS VS BOY NIANG 2

## Le derby de la banlieue



RAPPORT DE L'ARMP, MARCHÉ DE L'OPPOSITION

# Le Premier ministre crache ses vérités

**E**n marge de la cérémonie de dédicace du livre de Mankeur Ndiaye, le Premier ministre Mahammed Boun Abdallah Dionne est revenu sur les sujets brûlants de l'actualité. Marche de l'opposition, accord sur le gaz, rapport de l'ARMP entre autres. Selon lui, il faut respecter la loi. Quand une marche est autorisée, elle n'est pas réprimée. Mais quand on défie l'autorité, il faut s'attendre aux conséquences. "Notre pays est un pays de dialogue. Il faut que ce dialogue politique auquel le chef de l'Etat convie l'opposition se tienne. Qu'il soit un dialogue qui permette de réunir tous les fils de ce pays. Je voudrais dire aux partis politiques, membres de l'opposition, que l'époque où l'on pouvait modifier le cours des élections est révolue. Le 24

février 2019, à 20 heures, tout le monde connaîtra les résultats. La presse est là pour relayer les résultats. On a connu deux alternances démocratiques. Il n'y a donc pas lieu de douter de notre système démocratique", a déclaré Boun Abdallah Dionne. Revenant sur le rapport de l'Autorité de régulation des marchés publics, le Premier ministre bat en brèche les affirmations selon lesquelles la mauvaise gouvernance est érigée en mode de gestion dans les marchés de l'Etat. Il en veut pour preuves les conclusions de Saer Niang, directeur de l'ARMP. "Il a dit que notre pays s'installe de plus en plus dans la voie de la transparence, en matière de gestion de marchés publics. Mais c'est l'exception qui confirme la règle. De temps en temps, on

peut noter un dysfonctionnement par-ci et par-là, mais de manière globale, le Sénégal est sur le bon train en matière de transparence. C'est l'instruction que le Chef de l'Etat a donnée au gouvernement, et en tant que Premier ministre, je m'attelle, chaque matin, à la bonne exécution de cette vision", a-t-il soutenu. Par ailleurs, en ce qui concerne l'accord sur le gaz entre le Sénégal et la Mauritanie, Boun Abdallah Dionne a déclaré que tout a été fait dans les règles de l'art et que les deux pays travaillent en parfaite intelligence. "La question a été traitée en Conseil des ministres et transmis à l'Assemblée nationale qui va en débattre. C'est à ce moment seulement que le chef de l'Etat pourra le ratifier", a-t-il ajouté. Et de poursuivre : "J'ai l'habitude de dire que cette affaire de pétrole et de gaz est une affaire de spécialistes. Il ne s'agit pas de partage de cola. Il est important de faire confiance à nos experts qui ont eu à travailler sur ce dossier." ■

**TAXAW TEMM**

Au moment où l'opposition rue dans les brancards et exige le départ d'Aly Ngouille Ndiaye du ministère de l'Intérieur et la mise en place d'une haute autorité en charge de l'organisation des élections, le mouvement Taxaw Temm scrute la manière de se débarrasser du président Macky Sall. Le professeur Ibrahima Fall et ses camarades, à l'issue d'une réunion du Bureau politique tenu hier, théorisent certes la pluralité des candidatures de l'opposition, mais optent pour un profil dont le programme serait fortement inspiré des conclusions des Assises natio-

nales ainsi que des recommandations de la Commission nationale de la réforme des institutions (Cnri). Dans une déclaration parvenue à "EnQuête", ils plaident ainsi pour des alliances et partenariats fondés sur des valeurs positives, sur l'acceptation d'une direction collégiale et l'organisation de "primaires" pour les prétendants à l'élection présidentielle.

**TAXAW TEMM (SUITE)**

L'ancien ministre des Affaires étrangères et ses partisans qui ne croient "ni à un homme providentiel ni à un messie, encore moins à un candidat naturel", quel que soit le type d'élection. Ils estiment que toute alliance devrait reposer sur un programme, une vision, un projet de société, le tout clairement défini et accepté, puis porté par un homme consensuel, capable de mener la coalition à la victoire. Pour créer les conditions d'un départ du président Macky Sall du pouvoir, Taxaw Temm croit savoir que la priorité reste la constitution d'un troisième pôle politique crédible, capable d'accoucher une alternative politique porteuse de progrès. En tout état de cause, les responsables du mouvement envisagent d'inscrire leurs actions dans la durée. Ils se disent ainsi pas du tout obnubilés, ni obsédés par l'élection présidentielle, aussi importante soit-elle. Mais pour des élections transparentes et démocratiques, Ibrahima Fall et ses camarades appellent les autorités étatiques à assurer "l'inscription régulière des citoyens sur les listes électORALES, la confection et la distribution des cartes d'identité et d'électeur biométriques à tous les Sénégalais en âge de voter pour 2019".

**SCOLARISATION DES FILLES**

La problématique du maintien des jeunes filles à l'école est un sujet connu. Mais il fallait sans doute des chiffres pour donner une idée nette de la situation. Par

le biais du coordinateur de la Coalition des organisations en synergie pour la défense de l'éducation publique (Cosydep), on dispose désormais de statistiques édifiantes concernant les filles en milieu scolaire. Selon Cheikh Mbow, elles représentent 51,32 % au préscolaire, 51,9 % à l'élémentaire et 52 % au moyen. Le problème intervient surtout au niveau secondaire et supérieur où elles passent respectivement de 45,49 % à 39,5 %. M. Mbow s'exprimait en marge d'un panel organisé au lycée Seydina Limamoulaye de Guédiawaye, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes. Les débats étaient axés sur la problématique du maintien et de la réussite des filles à l'école. Sur ce point, M. Mbow a soutenu qu'il faut un système d'orientation d'une partie des ressources vers les filles pour augmenter leurs chances de réussite.

**DOING BUSINESS**

Depuis quatre ans, le Sénégal fait partie des cinq meilleurs réformateurs de l'Afrique subsaharienne, selon le rapport de Doing Business. Le pays a progressé en améliorant son score d'environ 9 points, en termes de distance à la frontière et a gagné près d'une quarantaine de places. Mais le gouvernement ambitionne de gagner plus de rangs pour être cité parmi les économies les plus performantes en Afrique. Selon le directeur général de l'Apix, Mountaga Sy, qui s'exprimait hier à Mbour, dans le cadre d'un atelier, le Sénégal va s'appuyer sur le suivi des réformes, la validation des mesures efficaces et efficaces pour gagner plus de places. "On va faire une analyse concertée avec les secteurs privés, les contributeurs et l'Administration". Il précise, par ailleurs, que sa structure travaillera pour rendre effectives les réformes afin de définir les modalités de finalisation des mesures restant du plan d'action 2017.

**AVIS D'INEXPERT**

PAR JEAN MEÏSSA DIOP

## Journaliste ou politicien embusqué

**C**e n'est pas que le journaliste n'a pas droit de faire de la politique ou que sa profession lui interdit d'avoir un engagement dans un parti politique, dans telle organisation, association... Le défi sera de rester ce qu'il est professionnellement sans renier ses engagements. Le pire serait de mettre son appartenance professionnelle au service de la politique tout en cachant la deuxième derrière la première. La page "Médias" de Rfm a consacré son édition de la semaine à ces journalistes militants ou sympathisants de formations ou de causes politiques en se cachant derrière le journalisme. Sans vouloir s'identifier. Il y en a qui se déportent sur les réseaux sociaux comme Facebook, transmettent des messages au profit de personnes politiques. Et on en voit de toutes (ou presque) les factions et obédiences : karimistes, khalifistes, rewmites... Ils se cachent à peine pour peu qu'on puisse les considérer comme menant un militantisme embusqué ou clandestin ou semi-clandestin. "Certains journalistes sont des politiciens déguisés", clame El Hadj Kassé, ministre conseiller du président de la République et ancien directeur général du quotidien national "Le Soleil" (cité par le portail Seneweb.com, 21 février 2017).

Un beau jour, à l'avènement au pouvoir d'un homme politique ou d'un parti, derrière eux ou à leurs côtés, on remarque un ou des journalistes dont on se convainc qu'ils avaient toujours parti lié avec ses compagnons qui ne sont donc pas si nouveaux que cela.

La profession de journaliste n'est pas incompatible avec la politique... La difficulté, c'est être l'un et l'autre avec honnêteté, intégrité avec ses confrères, loyauté à son organe de presse...

De célèbres journalistes ont été militants politiques sans que leur engagement ait déteint ni influencé leur rapport honnête et professionnel à l'information équilibrée due au public. Sans même que cela se devine. Alors directeur général du quotidien gouvernemental "Le Soleil", le mythique Bara Diouf était membre du Bureau politique du Parti socialiste et siégeait à cette instance au titre de ses fonctions directoriales. Cinquante-huit ans plus tard, son lointain successeur Yakham Mbaye est militant de l'Alliance pour la République, parti au pouvoir. Sa nomination a été accueillie ici et là par un scepticisme à l'idée qu'il mettrait le journal au service de la propagande de son

parti. Et c'est là que sont attendus les journalistes qui rédigent au quotidien ce journal. Doivent-ils, peuvent-ils assister de manière passive à un dévoilement de la ligne philosophique de l'organe de presse dont la vocation est de "visibiliser" l'action du gouvernement ? C'est là la difficulté.

En 2016, les journalistes de la chaîne de télévision française ITélé durent faire quelques longs jours de grève contre la nouvelle politique de la direction qui tentait de faire de chacun d'eux un publiciste au détour de son travail de journaliste. Nous avons consacré deux numéros de cet "Avis d'expert" à cette stratégie instaurée par des responsables d'organes de presse sénégalais commercialisant la couverture par leur média de manifestations jugées plus proches de l'activité communicationnelle que de l'information pure.

Le journaliste peut faire de la politique, mais rester journaliste, quoi qu'il arrive. Que cet engagement professionnel ne serve pas à masquer des compromis et des compromissions occultes. Un jour, quand accèderont au pouvoir ceux au nom de qui ils se battent aujourd'hui, on découvrira qui ils sont ; peut-être que d'aucuns oublieront ce que ces tireurs embusqués ont eu à faire, mais certaines personnes du public n'auront pas la mémoire courte. Attention ! Le public vous suit, vous écoute, vous lit...

"Le politicien qui se cache derrière le métier", s'est exaspéré un membre de l'APR contre Pape Alé Niang à la chronique incisive et sans concession, épingleant souvent le régime Apr.

"Individuellement, tout journaliste a le droit d'avoir ses sympathies politiques, d'adhérer personnellement à une idéologie, soutient Christian Lionet, cité par le journal haïtien "Le Nouvelliste" (03-11-2005). Mais ce droit fait partie de son domaine privé. Il doit s'interdire, dans l'exercice de sa profession, tout prosélytisme au service de cette idéologie".

"On ne peut pas être journaliste et militant politique, ou militant idéologique dans l'exercice de sa profession", soutient Lionet qui estime que "l'engagement politique public, qui est le droit de tout citoyen, est incompatible avec le journaliste qui couvre le champ politique".

Tout dépend du contexte, rétorquent d'autres journalistes pour qui l'engagement du journaliste pour combattre une dictature est bel et bien concevable. Et une fois vaincue la dictature, le journaliste engagé retournerait-il à "l'orthodoxie" ? ■

**UVS**

Des étudiants de l'Université virtuelle du Sénégal (Uvs) ont dénoncé, hier, leurs conditions d'études. Ils ont brûlé des pneus sur la voie de dégagement nord (Vdn) et cassé des vitres pour récla-

mer de meilleures conditions d'études. Ces manifestants ont pointé un doigt accusateur sur le coordonnateur de ladite université. La parenthèse mouvementée d'une trentaine de minutes n'a pas manqué de perturber la circulation.

**ENQUÊTE**

Publications - Société éditrice  
Mermoz Pyrotechnie  
Villa N°23, 2<sup>e</sup> étage  
Tél. : 33 825 07 31  
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur Général : **Mahmoudou Wane**  
Directeur de publication : **Ibrahima Khalil Wade**  
Rédacteur en chef : **Gaston Coly**  
Secrétaire de la Rédaction : **Assane Mbaye**  
Grands Reporters : **Babacar Willane & Mahmoudou Wane**  
Chef de Desk Société : **Fatou Sy**  
Chef de Desk Sports : **Adama Coly**  
Chef de Desk Culture : **Bigué Bob**

Rédaction :  
Mor Amar, Louis Georges Diatta, Viviane Diatta, Mame Talla Diaw, Mariama Diémé, Aida Diène, Ousmane Laye Diop, Awa Faye, Cheikh Thiam, Habibatou Traoré, Habibatou Wagne  
Correcteur :  
Boubacar Ndiaye

Directeur artistique : **Fodé Baldé**  
Maquette : **Penda Aly Ngom Sène, Bollé Cissé**

Service commercial : **enquete.commercial@gmail.com**  
Tél. : 33 868 47 17  
Impression : **AFRICA PRINT**

SIT-IN DE L'IED DEVANT LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

# L'opposition n'a pas vu Washington

Malgré son forcing, l'opposition n'a pas pu accéder, hier, à la place Washington où elle devait tenir un sit-in pour exiger le départ d'Aly Ngouille Ndiaye de l'Intérieur. La manifestation a été tuée dans l'œuf par les forces de l'ordre qui ont dispersé la foule à coups de grenades lacrymogènes.

■ ASSANE MBAYE

L'opposition n'a pas pu voir Washington, hier. Ses leaders, qui voulaient outrepasser l'arrêté préfectoral interdisant leur sit-in prévu devant le ministère de l'Intérieur, n'ont pas pu passer à travers les mailles des forces de l'ordre qui ont très tôt pris les devants, en quadrillant la zone dès les premières heures de la matinée.

Initialement prévue devant le ministère de l'Intérieur, la manifestation a été interdite par le préfet de Dakar. Dans l'arrêté pris à cet effet, l'autorité préfectorale évoque "des menaces de troubles à l'ordre public, des risques d'infiltration par des individus malintentionnés et des entraves à la libre circulation des personnes et des biens", pour interdire la manifestation. Mais c'était sans compter avec la détermination des libéraux à tenir coûte que coûte leur manifestation. Dans une note rendue publique avant-hier (jeudi) juste après la sortie de l'arrêté préfectoral, le Parti démocratique sénégalais et ses alliés de l'Initiative pour des élections démocratiques (Ied) avaient jugé irrecevables les motifs évoqués par l'autorité administrative.

Pour étayer leurs propos, ils ont relevé que le 9 février dernier, des dizaines de milliers de Sénégalais ont marché des kilomètres dans les rues de Dakar, à l'appel de leur regroupement, sous l'encadrement de la police, sans que le moindre incident ne soit signalé. C'est pourquoi ils ont pris la décision d'outrepasser l'interdiction préfectorale et ont appelé tous les Sénégalais à venir massivement accompagner les délégations désignées à cet effet pour déposer des lettres de protestation au ministère de l'Intérieur, auprès de Son Eminence l'Archevêque de Dakar, de l'Association des imams et oulémas et à la médiation de la République. Dans la note, les opposants ont indiqué que les points de départ des délégations étaient le rond-point Sandaga pour le ministère de l'Intérieur, la poste de Médina pour la Grande mosquée, l'Assemblée nationale pour la médiation et la place de l'Indépendance pour la cathédrale.

Mais, contrairement à ce qui a été initialement prévu, les libéraux et leurs alliés ont voulu très tôt prendre d'assaut la devanture du ministère de l'Intérieur pour exiger la démission d'Aly Ngouille Ndiaye en sa qualité de ministre chargé des élections et la mise en place d'une autorité indépendante chargée d'organiser et de superviser les élections au Sénégal. Seulement, ils ont été nettement stoppés à hauteur du marché Sandaga où les forces de l'ordre les attendaient de pied ferme, fortement armées. Elles les ont accueillis avec une pluie de grenades lacrymogènes. Et dès les premières salves, la foule s'est dispersée. D'ailleurs, ce fut même une



débandade. Car chacun des leaders qui étaient en première ligne du combat a essayé de sauver sa peau.

## Plus d'une vingtaine de manifestants arrêtés

Dans la course-poursuite, plus d'une vingtaine de responsables, militants et sympathisants de l'opposition dite significative ont été appréhendés par les éléments du Groupement mobile d'intervention (Gmi) déployés sur les lieux et conduits manu militari au commissariat central de Dakar. Parmi ceux-ci, il y a le secrétaire général d'And Jéf/Parti africain pour la démocratie et le socialisme (Aj/Pads) Mamadou Diop Decroix, ainsi que d'autres militants du Pds comme Mohamed Massaly, Marie Sow Ndiaye, Toussaint Manga, entre autres.

Cependant, si ces derniers n'ont pas réussi à passer entre les mailles des policiers, le président du groupe parlementaire Liberté et démocratie, Me Madické Niang, a lui trouvé refuge dans les locaux du ministère des Mines et de la Géologie qu'occupait, sous Wade, son ex-camarade de parti Abdoulaye Baldé, aujourd'hui secrétaire général de l'Union des centristes sénégalais (Ucs).

Au même moment, les militants et sympathisants qui s'étaient fortement mobilisés pour en découdre avec les forces de l'ordre, ont vite vidé les lieux. En un temps record, l'ordre a été rétabli sur cet axe, même si la circulation routière a été complètement perturbée. Ce qui a occasionné des embouteillages monstres dans les alentours.

Brutalisés et malmenés aux premières heures de la matinée, les militants et autres responsables de l'opposition ont voulu changer de fusil d'épaule. Pour tromper la vigilance des forces de l'ordre, ils se sont organisés en petits groupes de quelques personnes, disséminés un peu partout à travers toutes les ruelles menant vers la place Washington. Mais c'était

sans compter avec la détermination des éléments du Gmi qui ont non seulement bloqué toutes les issues, mais ont filtré toutes les entrées. Ici, impossible de se frayer un chemin. Mieux, aucun regroupement ou stationnement n'est permis aux usagers et autres passants. Même les professionnels de la presse venus couvrir l'événement n'ont pas échappé à la rigueur imposée sur les lieux. "Monsieur, circulez s'il vous plaît. Vous ne pouvez pas rester là", ordonne un élément du Gmi fortement armé.

Après une toute petite accalmie, les heurts ont repris. Mais cette fois-ci devant les locaux abritant la police centrale. Venus porter assistance à leurs camarades arrêtés lors des affrontements, les militants et sympathisants de l'opposition ont été à nouveau dispersés à coups de grenades lacrymogènes. Tout comme dans les parages de la place

Washington, aucun rassemblement n'a été permis. Des contrôles d'identité ont aussitôt été initiés pour éviter toute infiltration. Seuls certains caciques du Parti démocratique sénégalais, dont le secrétaire général national adjoint Omar Sarr, le chargé de la communication Mayoro Faye et le coordonnateur des cadres libéraux Abdoul Aziz Diop ont pu accéder au commissariat. Mais c'était juste pour apporter à manger à leurs camarades arrêtés lors de la manifestation.

## L'led dénonce une répression sauvage

La répression de leur manifestation par les forces de l'ordre constitue, selon les responsables de l'led, une entrave à la Constitution sénégalaise qui, selon eux, consacre le droit à la marche. Dans une déclaration aussitôt rendue publique, Omar Sarr et ses alliés condamnent avec la dernière énergie cette situation. Non sans exiger la libération immédiate des personnes arrêtées, parmi lesquelles figurent des députés élus à l'Assemblée nationale.

Tout en refusant qu'un arrêté brandi par le préfet dénie à leur organisation ses droits, les leaders de l'opposition invitent le peuple sénégalais à s'engager pour mener le combat pour des élections démocratiques, la paix et la stabilité du pays.

En outre, ils appellent à d'autres manifestations jusqu'à la satisfaction de leurs revendications "légitimes".

A peine l'led a-t-elle fini de condamner la forte répression de sa manifestation, que le Front patriotique pour la défense de la République lui a emboîté le pas. Dans un communiqué sorti à cet effet, les camarades de Mamadou Diop Decroix constatent pour le regretter que "le régime policier de

## Des grenades projetées dans une école primaire

Des dégâts collatéraux ont émaillé les affrontements entre forces de l'ordre et manifestants. Des grenades lacrymogènes ont été projetées jusque dans l'école primaire Adja Mame Yacine Diagne jouxtant le commissariat central. Les élèves, qui suivaient tranquillement leurs cours, ont été pris de panique ainsi que leurs enseignants qui ont crié au scandale.

"Ils ont jeté dans l'école des grenades lacrymogènes. Que ce soit enseignants ou élèves, tout le monde a inhalé du gaz lacrymogène. On déplore cette situation, car on n'a rien à voir avec cette manifestation. C'est une école primaire", fulmine un enseignant visiblement pris de court par cette situation. Il est aussitôt appuyé par le directeur de l'école. "Les grenades lacrymogènes ont été projetées à l'intérieur même des salles de classe, sur des

enfants de 6 à 14 ans maximum. C'est inadmissible dans un pays qui se réclame de la démocratie. On fait semblant d'être un pays démocratique alors qu'il n'en est rien. Je condamne jusqu'à la dernière énergie cet acte ignoble", tonne Mamadou Thioune qui tente de calmer ses élèves pris de panique.

Dans la soirée, la Police Nationale a publié un communiqué pour dire que "les grenades lacrymogènes ont été utilisées aux abords du Commissariat Central mais pour disperser un attroupeement improvisé par des individus qui protestaient contre l'interpellation de manifestants". La note renseigne que la proximité des lieux et la direction du vent ont favorisé l'expansion des odeurs de gaz ayant affecté les élèves et autres individus des alentours. La police parle donc d'un "incident malheureux et regrettable". ■

Macky Sall, comme à son habitude, n'a eu d'autre réponse que le recours à la violence contre les droits démocratiques des citoyens".

Cependant, selon eux, le président de la République ne paie rien pour attendre. Car, déclarent-ils, "tôt ou tard, Macky Sall comprendra que sa gouvernance brutale et vindicative n'a aucun avenir et qu'il lui faudra respecter les droits de l'opposition". ■

IDRISSA SECK (REWMI)

## "La démocratie sénégalaise est délabrée"

Idrissa Seck, en tournée à Touba hier, a réagi sur le sit-in avorté de l'Initiative pour des élections démocratiques.



Le président du parti Rewmi a déploré l'interdiction de la manifestation du Parti démocratique sénégalais et ses alliés devant le ministère de l'Intérieur, par le préfet du département de Dakar, et l'interpellation des responsables politiques comme Mamadou Diop Decroix, Mamadou Lamine Massaly et Toussaint Manga. Pour lui, "la démocratie sénégalaise est tellement délabrée" que rien ne le surprend plus du régime de Macky Sall. "Lorsque son ministre de l'Intérieur avoue en public qu'il est là pour manipuler le dispositif électoral en vue de sa réélection au premier tour de la présidentielle de 2019, cette déclaration doit pousser toute la population à se dresser contre une éventuelle forfaiture", lance-t-il.

Idrissa Seck précise, par ailleurs, qu'il ne laissera jamais le président de la République et son gouvernement faire ce qu'ils veulent. "Macky Sall a hérité d'un Sénégal de stabilité et de paix. Il devra le laisser ainsi. C'est sa volonté de s'accrocher au pouvoir qui le conduit à des comportements dictatoriaux. Mais cela ne passera pas", accuse l'ancien Premier ministre qui s'est aussi prononcé sur le ralliement de Serigne Gallas Kaltoum, ancien responsable de l'Alliance pour la République à Mbacké au parti Rewmi. "L'agitation et la panique affichées par le camp du pouvoir prouvent que la démission de Serigne Gallas Kaltoum est une grande perte pour le président Macky Sall. Il est conscient qu'il a perdu définitivement à Touba", a conclu Idrissa Seck. ■

OUMAR BAYO BA

AÏSSATA DIÈYE (CONSEILLÈRE TECHNIQUE À LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE)

# “Les menaces de l’opposition ne nous font pas peur”

Les menaces proférées par l’opposition, si jamais le maire de Dakar Khalifa Sall est condamné le 30 mars prochain, n’ébranlent guère la mouvance présidentielle. Selon la conseillère technique à la présidence de la République, Aïssata Dièye, quel que soit le verdict qui sera rendu par le tribunal, rien ne se passera. Entretien !

■ PAR ASSANE MBAYE

**En dehors du sit-in prévu ce vendredi devant le ministère de l’Intérieur, l’opposition envisage d’organiser une marche le 31 mars prochain. Quelle appréciation faites-vous de cela ?**

Nous sommes dans une démocratie où le droit à la marche est reconnu à tout le monde. Si quelqu’un a envie de marcher, il peut le faire, mais dans les règles de l’art. Le président Macky Sall ne ferme pas la bouche de qui que ce soit. Il faut juste faire une déclaration de marche au niveau de la préfecture, suivre les modalités et que ce soit une marche encadrée. Nous sommes à la veille des élections de 2019 et chacun est en train de s’échauffer. C’est comme un match de football qu’on prépare, tout le monde a envie de s’entraîner pour être certain d’être endurant pendant le match.

**Est-ce, selon vous, anodin que l’opposition prévoie de marcher juste le lendemain du verdict du procès de Khalifa Sall ?**

Beaucoup de gens pensent, aujourd’hui, que l’affaire Khalifa Sall est un procès politique pour en faire une grande publicité. Mais tel n’est pas le cas. La justice est en train de faire son travail et les procédures sont en train d’être poursuivies. Il n’y a pas eu de bouleversements, ni de couacs. C’est dire que nous sommes dans un Etat de droit. Lorsque le verdict de ce procès sera rendu, nous le prendrons sur nous et chacun saura, en ce moment, que c’est notre justice qui a rendu une décision. Si on ne valorise pas la justice sénégalaise, on fera appel à d’autres justices. Je pense que le Sénégal a dépassé ce stade. Un procès d’un homme d’Etat tchadien s’est tenu au Sénégal. Cela veut dire que notre pays a un niveau de maturité en justice. Donc, pour moi, cette affaire n’est juste qu’une parenthèse.

**L’opposition menace d’employer les gros moyens, si jamais Khalifa Sall est condamné. Ne redoutez-vous pas des heurts ?**

Dieu seul sait le verdict qui sera rendu. Qu’il soit positif ou négatif, cela dépendra de la personne qui est jugée et de son niveau d’implication dans les griefs à lui reprochés. Nous avons dépassé le cap où les gens nous manipulent. Il y a eu des menaces, quand le fils d’Abdoulaye Wade a été mis en prison. Quand le verdict a été rendu, les gens ont menacé de brûler le pays. Donc, on a l’habitude de ce genre de menace. Cela ne nous fait pas peur. Il y a une sécurité au niveau national. Quand on juge quelqu’un, il va forcément y



avoir un verdict. Qu’il soit positif ou négatif, tout le monde doit en prendre conscience et avancer.

Aujourd’hui, ce qui nous intéresse, c’est le développement du Sénégal, mais pas de nous laisser entraîner dans des émeutes ou dans des heurts. Nous avons dépassé ce cadre.

**Beaucoup décèlent, derrière ce procès, une tentative de liquidation politique.**

Si c’était une liquidation politique, je pense que Khalifa Sall ne serait pas sur les listes, même des élections législatives. Il faut que les gens arrêtent de nous malmenier. Heureusement, nous avons un Etat de droit qui est fort et assis sur un socle très bien solide. Si l’opposition se permet de dire certaines choses, c’est parce qu’elle essaye de simuler. Elle se dit certainement qu’un plus un ne font pas deux ; il faudrait qu’on change la donne. On est juste dans ce tempo.

**Outre la libération de Khalifa Ababacar Sall, l’opposition réclame le départ d’Aly Ngouille Ndiaye du ministère de l’Intérieur, surtout après son engagement à enrôler le maximum de Sénégalais sur les listes électorales pour réélire Macky Sall. Qu’en pensez-vous ?**

Engager les gens à s’inscrire sur les listes électorales, ce n’est pas une affaire de militantisme, c’est juste un devoir. C’est comme ça que les gens doivent comprendre les choses. Les gens reviennent sur ce que le ministre a dit, mais ne prennent pas en compte ce qu’il a dit au début de son intervention. C’est un acte citoyen de s’inscrire sur les listes électorales et quand il s’agit de voter, c’est un droit. Le ministre de l’Intérieur a juste voulu dire qu’il y a un challenge que l’on doit mettre en œuvre. Parce que nous avons remarqué que lorsque les

Sénégalais ont été invités à s’inscrire sur les listes électorales, beaucoup de gens ne l’ont pas fait. Certaines personnes également ont eu la paresse d’aller récupérer leurs cartes. Nous avons pourtant dépensé un montant pour que ce dispositif soit mis en place. Pourquoi dépenser donc un montant pareil pour les Sénégalais et qu’après, ils ne viennent pas s’inscrire ou retirer leurs cartes ? Il y avait donc du gâchis derrière. C’est dans ce sens que va la déclaration du ministre de l’Intérieur.

**En parlant ainsi, est-ce que le ministre ne réveille pas des soupçons de fraudes électorales ?**

Si c’était un autre ministre du gouvernement, ça aurait donné un peu de suspect. Mais il est le ministre de l’Intérieur, chargé d’organiser les élections. S’il dit que tout le monde doit s’inscrire, il est dans son rôle. Il a juste fait une communication marketing pour inciter les Sénégalais à aller s’inscrire sur les listes électorales. Après sa communication, il y a eu une bonne affluence au niveau des mairies et des commissariats de police.

**Sauf que les problèmes notés dans la distribution des cartes persistent. Et ce, malgré la volonté de bon nombre de nos compatriotes de retirer leurs cartes.**

Quand nous avons fait les élections législatives, c’était pour donner l’opportunité aux Sénégalais de s’inscrire et de retirer leurs cartes. Il s’est trouvé que lors de ces élections, beaucoup de gens n’ont pas retiré les leurs. Il y a eu des soucis techniques, mais heureusement, on est à l’ère du numérique. On a la possibilité, lorsqu’il y a un problème, de pouvoir le changer et de produire les cartes. Je pense qu’à ce jour, beaucoup de cartes ont été produites. Les gens

sont toujours en train de les retirer. Il y a même une vaste campagne du ministère de l’Intérieur qui est lancée à travers les médias pour sensibiliser les Sénégalais sur la question électorale.

**Est-ce que cette communication a favorisé le retrait des cartes en souffrance ?**

Oui, bien sûr ! Beaucoup de citoyens ont retiré, depuis lors, leurs cartes. Mais il faut aussi noter que les gens ont cette habitude d’attendre les derniers moments pour se ruer vers les lieux d’enrôlement. Il y en a certains même qui attendent la veille des élections pour aller récupérer leurs cartes. Ce qui se traduit souvent par un rush dans les commissions et il se trouvera toujours des personnes pour dire que l’Etat n’a pas bien travaillé.

**Est-ce que la faute n’incombe pas plus à l’Etat, dès lors que certains citoyens arrivent difficilement à localiser leurs cartes qui sont souvent transférées dans d’autres lieux où ils ne se sont pas inscrits ?**

Je pense qu’aujourd’hui, les gens ont une bonne mobilité. Si ma carte se trouve même à Fongolembi, je pense qu’il n’y a pas de problème pour pouvoir la récupérer. Lorsque vous recevez votre récépissé, vous pouvez automatiquement savoir où vous pouvez récupérer votre carte d’identité. Il ne faut pas que tous les efforts qui ont été faits jusque-là soient vains. Il faut que les gens sachent que l’Etat est en train de faire un effort colossal pour que chaque citoyen puisse entrer en possession de ses documents.

**Votre coalition Bby est secouée par des remous. On a récemment entendu Youssou Ndour clamer sa déception par rapport à son compagnonnage avec le régime. Comment appréciez-vous cela ?**

Benno Bokk Yaakaar est l’une des meilleures coalitions du pays, de tous les temps. Ce que le président de la République a fait et réussi, d’autres l’ont tenté et ont échoué. C’est d’avoir une vision commune et de la partager avec l’ensemble de ses alliés. Cela témoigne d’une sincérité et d’une complicité dans le travail. Ce que le ministre Youssou Ndour a dit, moi, je ne trouve pas que c’est négatif. S’il parle ainsi, c’est juste qu’il veut que nous gagnions certes, mais il faut qu’on arrive à conserver le pouvoir. Etre dans un compagnonnage ne veut pas dire que tu es interdit de critiquer de manière positive ou négative. Il a réitéré son engagement auprès du président Macky Sall et cela témoigne de sa bonne foi. Si c’était dans un autre cas, il aurait dit : “Je suis déçu, je laisse tomber ou je démissionne.” Mais lorsqu’il parle ainsi, c’est juste pour alerter.

**Comment appréciez-vous la sortie de Me Alioune Badara Cissé qui a dit que les conditions dans lesquelles les élections législatives du 30 juillet 2017 se sont tenues sont déplorables ?**

Chacun a le droit de dire ce qu’il pense et de poser des critiques. Je pense que c’est ça qui nous fait avancer. Le président Macky Sall est entouré de gens qui ont la liberté

d’expression. Lorsque nous avons organisé les élections législatives, nous avons eu quelques centres de vote où il y a eu des problèmes. On n’en disconvient pas. Mais ce sont des choses qui arrivent. Quand le médiateur de la République a parlé de ces problèmes, c’est pour qu’on se prépare en conséquence en 2019, parce qu’une élection présidentielle ne doit pas ressembler à des législatives. Là-bas, la barre est plus haute. Les candidats sont bien préparés et l’Etat doit être dans une dynamique d’élections transparentes et bien organisées.

**La Journée internationale de la femme a été célébrée hier (avant-hier). Quelle est la place réservée à la femme dans les politiques publiques ?**

Je dois d’abord dire qu’il y a déjà une loi qui existe pour mettre la parité dans les instances de décision publique. Les femmes, aujourd’hui, ont beaucoup plus accès à l’information. Quand on va dans le domaine de l’entrepreneuriat, elles sont très actives. Dans le cadre des programmes du président de la République, il y a énormément de financements dédiés aux femmes. Ceci montre que dans le Plan Sénégal émergent, la femme occupe une place très importante au cœur du dispositif du président Macky Sall. Toutefois, il y a encore des efforts à fournir. Nous n’avons pas une très grande représentativité et les femmes ne doivent pas lâcher prise. Qu’elles sachent qu’il y a davantage de places à gagner et que c’est au fur à mesure que cela doit se faire.

**Vous parlez de parité et d’accès des femmes aux instances de décision. Cela est-il suffisant pour améliorer les conditions des femmes ?**

Avant, les femmes rencontraient beaucoup de difficultés. Mais nous avons senti un changement lorsque le président de la République est venu. C’était son vœu en tant que candidat d’améliorer les conditions de vie des femmes. Aujourd’hui, il est en train de le réaliser. Il a mis en place une nouvelle structure, la Direction de l’entrepreneuriat rapide qui est destinée aux jeunes et aux femmes. Des efforts sont donc consentis dans ce sens. Dans la plupart du temps, on parlait des hommes qui devaient avoir accès à la terre et à des machines agricoles. Aujourd’hui, la donne a changé. Non seulement les femmes ont accès à tout cela, mais elles sont favorisées. Le président Macky Sall est très engagé à la cause de la femme et est à l’écoute de sa population. Il mise beaucoup sur les jeunes et les femmes.

**Concrètement, qu’est-ce qui a été fait allant dans le sens de soulager de manière pérenne les conditions des femmes ?**

Tout dernièrement, le président de la République a rencontré des femmes mareyeuses. A peu près 700 millions de nos francs leur ont été destinés. Ce sont des mouvements de femmes qui travaillent dans des conditions très difficiles. Elles sont dans la transformation. Le président a donc bien fait de les motiver. Il en fait de même pour les femmes rurales. ■

REMISE D'UN CHÈQUE DE 10 MILLIONS À LA MAC DE DIOURBEL

# Le dur réquisitoire de Cissé Lô contre les magistrats

Lors d'une visite à la maison d'arrêt et de correction de Diourbel, Moustapha Cissé Lo avait été révolté par les dures conditions de détention de cette geôle. Il avait promis de remettre un chèque de 10 millions. Hier, il a tenu promesse. Il en a profité pour dire tout le mal qu'il pense de la justice et de certains magistrats.

■ DJIBY YACINE GUEYE

Lors d'une visite à la maison d'arrêt et de correction de Diourbel, Moustapha Cissé Lo avait été révolté par les dures conditions de détention de cette geôle. Il avait promis de remettre un chèque de 10 millions. Hier, il a tenu promesse. Et le parlementaire ne décolère toujours pas devant l'état de cette prison. "Forcément, ce ne sont pas tous les gens qui sont là qui sont coupables. Ce n'est pas du tout vrai. Il y a des gens de bonnes mœurs qui sont là. C'était pour moi l'occasion de démontrer à la face du monde que je suis contre cette forme de détention, parce qu'on exagère, parce que je ne saurais accepter qu'on mette des gens dans des paquets comme des sardines. En Afrique et un peu partout, qu'on mette les gens dans des conditions inacceptables !", a fulminé le responsable apériste. Qui n'a pas épargné "ceux qui mettent les gens ici (cette prison, ndr)".

A ceux-ci, il a déclaré : si leurs parents ont fauté, ils font tout pour les protéger et ils mettent les gens



dans des conditions inacceptables. Je ne suis pas d'accord avec ces conditions. Je suis d'accord qu'on laisse la loi prospérer, qu'on puisse appliquer la loi. Mais qu'on ne mette pas les gens dans conditions inacceptables. Je lance un appel à toutes les bonnes volontés de venir en aide aux prisons. Il faut sensibiliser les populations pour qu'elles puissent savoir que tout

un chacun n'est pas l'abri de ce qui se passe ici. Tout le monde peut tomber dans les liens de la prévention et arrivé ici un jour ou l'autre. Il faudrait qu'on puisse mettre les détenus dans des conditions humaines, des conditions de confort, pour que ces gens qui subissent la privation de la liberté puissent jouir d'une vie décente, d'un minimum de confort."

## "Il n'y a pas de justice au Sénégal"

Moustapha Cissé Lo de confier que cet argent va servir à acheter des matelas, des ventilateurs, la réfection des toilettes, etc. Le parlementaire, qui a laissé entendre qu'après son mandat, il va travailler pour l'amélioration des conditions de vie dans les prisons, a demandé que les zakats soient remis aux prisons. Il plaide pour l'application de peines alternatives et s'engage à équiper la bibliothèque de la prison en livres coraniques. Avant de déplorer une politique de deux poids deux mesures. Il s'en prend aux magistrats. "Tous les citoyens ne sont pas traités au pied d'égalité au niveau de la justice. Les enfants des personnalités commettent souvent des choses répréhensibles, mais ils ne sont pas emprisonnés. C'est presque leur jeu favori. Une personne habitant Touba a détourné une centaine de millions appartenant à la dame Oumy Thiam, mais il continue de vaquer librement à ses occupations. Au même moment, des gens qui ont détourné 100 000 francs purgent des peines en prison".

Selon le responsable politique, "il faut que les juges soient plus regardants". Il fulmine : "Il n'y a pas de justice au Sénégal. C'est regrettable, mais le fait existe bel et bien. Les magistrats ne jugent pas équitablement et dans leur intime conviction. Ils font du n'importe quoi. Les juges ne rendent pas les décisions correctement. Il n'y a pas de justice au Sénégal. Les magistrats font du n'importe quoi, ils ne jugent pas dans la vérité. Toutes les décisions de justice rendues ne sont pas faites dans la vérité. Il faut qu'ils cessent de faire des caaxaan", s'est emporté Cissé Lo. ■

## LICENCIEMENT POUR CESSATION D'ACTIVITÉS

### D'ex-travailleurs du bureau Veritas s'inscrivent en faux

Regroupés hier au jardin de la Sicap Baobab, d'ex-travailleurs du bureau Veritas ont dénoncé l'injustice qui les frappe. Ils réclament leurs droits et demandent l'arbitrage des autorités.

Licenciés par Veritas Sénégal au motif de cessation d'activités, les ex-travailleurs de la boîte réclament l'application de la loi qui dit que, lorsqu'un agent, sous contrat à durée indéterminée, est renvoyé, il doit bénéficier de ses droits. Au nombre de 34 au début, le groupe ne compte plus que 14 membres. Leur porte-parole Babacar Kébé, ex-inspecteur du bureau Veritas, renseigne que certains d'entre eux ont été rappelés par la boîte pour leur proposer de nouveaux contrats. Il interpelle le chef de l'Etat et le ministre du Travail.

Spécialisée dans le commerce international et les services d'audit, d'analyse, de conseil, entre autres, ils soulignent qu'une dizaine de contrats ont été signés entre leur entreprise et des pays comme le Mali, le Burkina, le Liberia, le Congo et la Guinée, entre autres. "Nous dénonçons ce licenciement de tout un département composé de 34 éléments dont 3 délégués, suite à une modification d'un contrat du gouvernement avec le Mali. C'est à la fin de ce contrat que le bureau nous a appelés pour nous annoncer notre licenciement. Cela ne saurait justifier cet acte", explique le représentant du collectif.

### "Veritas continue ses activités"

Babacar Kébé déclare, par conséquent, que l'entreprise est dans l'obligation de les rétablir dans leurs droits. Il ajoute : "Nous étions recrutés sur la base d'un contrat à durée indéterminée. Mais, le 2 janvier dernier, on nous a notifié un arrêt de travail, à cause d'une cessation d'activités. Ce qui n'est pas exact. En effet, depuis lors, la boîte continue ses activités." Son collègue Pape Mamadou Guèye renchérit que la perte d'un seul marché ne saurait expliquer leur licenciement.

Ainsi, ces ex-travailleurs du bureau Veritas ont entamé des démarches judiciaires pour obtenir gain de cause. Ils sont donc en ordre de bataille judiciaire. Leur mandataire a déposé tous les dossiers auprès des autorités compétentes. Après deux renvois du procès, les salariés attendent la prochaine audience prévue le 13 mars.

En attendant cette date, ils demandent à l'Etat du Sénégal de protéger ses citoyens. Car, précise le porte-parole, la directrice des ressources humaines leur a servi comme réponse "qu'ils (les responsables de l'entreprise) ont l'argent et le temps. Par conséquent, les travailleurs peuvent aller où ils veulent". Des propos qu'ils jugent graves.

Les ex-travailleurs en profitent pour appeler à la responsabilité des autorités, afin de mettre fin à ces genres "d'injustice et d'abus de pouvoir". Ainsi, ils crient leur désarroi face à cette situation. D'autant que la société a scellé leurs comptes bancaires. Ces ex-travailleurs du bureau Veritas disent avoir accompli leur tâche comme il faut, car l'entreprise a atteint 416 millions d'euros (273 490 880 000 F Cfa) de chiffre d'affaires en 2017. ■

AIDA DIENE

## PÊCHE ILLÉGALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

# La Chine sévit contre ses navires

Licences de pêche retirées aux navires d'une compagnie et subventions annulées pour d'autres, la Chine ne compte pas badiner avec la pêche illégale. Greenpeace s'en félicite et regrette le manque de réaction des Etats africains dont les eaux sont pillées.



Illustration

■ BABACAR WILLANE

A défaut d'être sanctionnés par les autorités des pays qui subissent la pêche illégale, illicite et non déclarée (Inn),

les navires qui pillent les eaux ouest-africaines pourraient être punis par leur pays d'origine. Par le biais d'un communiqué de Greenpeace parvenu hier à "EnQuête", on apprend que Pékin

a sévi contre ses chalutiers. La Chine, via son ministère de l'Agriculture, a gelé les subventions de trois compagnies impliquées dans les actuels délictuels en haute mer. Le certificat de pêche lointaine de la compagnie Lian Run Pelagic Fishery Ltd a été suspendu. Ce qui signifie un arrêt de pêche lointain pour 30 de ses navires. L'autorité a aussi retiré les subventions en carburant pour les navires appartenant à deux autres grandes compagnies pris la main dans le sac en Afrique de l'Ouest. "Ces mesures illustrent une fermeté de plus en plus grande des autorités chinoises envers les navires battant pavillon chinois qui sont impliqués dans une pêche Inn", se félicite Greenpeace.

Selon l'Ong, les bateaux de pêche de ces sociétés ont été arraisonnés par des patrouilles conjointes de Greenpeace et des inspecteurs des pays ouest-africains. L'organisation dit avoir remis des preuves d'infractions diverses

à la fois aux autorités des pays concernés et de la Chine. "Ces éléments ont contribué significativement à aider le ministère chinois dans sa croisade contre la pêche Inn impliquant des navires battant pavillon de la Chine", souligne le communiqué. Greenpeace révèle d'ailleurs que la Chine tente de limiter les activités de 2 900 de ses navires dans leur principale zone de pêche. C'est ainsi que 90 millions d'euros de subventions en faveur de 264 navires de pêche appartenant à 78 compagnies chinoises ont été annulés.

Mais Greenpeace regrette qu'au moment où la Chine prend de telles mesures, que les pays africains qui en sont les victimes soient dans l'apathie. L'Ong se désolé du fait que les gouvernements africains n'aient pas transmis à Pékin les preuves d'infractions des navires épinglés. Ce qui réduit la possibilité de sanction par les pays tiers. Au-delà de transmettre les informations à de grandes puissances, Ibrahima Cissé, chargé de campagne à Greenpeace, invite les Etats de la sous-région à avoir une approche concertée pour mieux lutter contre la pêche Inn. "Les initiatives des gouvernements africains contre la pêche Inn seraient plus efficaces, s'ils établissaient un système d'échange d'informations sur les navires illégaux opérant dans leurs eaux", suggère-t-il. ■

EN PRIVÉ AVEC FALLOU DIENG (ARTISTE COMPOSITEUR)

# “On ne doit pas avoir honte de vendre notre musique”

Fallou Dieng est de cette génération de musicien qui a chanté sa partition dans la révolution du mbalax. “Chef d’Etat-major des ambiancers” comme il se définit, l’auteur de “Mana” est convaincu que nul ne peut occuper sa place dans le landerneau musical sénégalais. Surtout qu’il se prépare à mettre dans les bacs un nouvel album après une si longue absence. Sa trouvaille pour rester en contact avec ses fans : “Fallou dans sa voiture”, la nouvelle vague de chanteurs, ses relations avec le couple présidentiel... Sur tous ces sujets, il s’est confié à EnQuête. Et sans fausse note.

■ PAR HABIBATOU WAGNE

## Quelle est l’actualité musicale de Fallou Dieng ?

J’ai annoncé récemment la reprise de mon projet d’album avec feu Madou Diabaté. C’est un album de 10 titres que je souhaite mettre sur le marché cette année. Il me reste les vidéos à faire avant la sortie officielle. “Fallou Folk” en sera le titre. Cela n’a rien à voir avec le mbalax que je faisais. Tout le monde pourra s’y identifier parce qu’il est classique. J’ai trouvé que ne pas le sortir serait du gâchis même si Madou n’est plus là. Ce sera même une manière pour moi de lui rendre hommage. Les recettes de la vente pourront servir à sa famille. J’ai aussi un projet parallèle de double maxi. Je veux faire quelques remixes de mes chansons les plus populaires en sus d’un nouveau titre. La génération actuelle ne connaît pas très bien ma musique. Reprendre quelques morceaux permettrait de leur faire découvrir ce que je fais. Je n’ai jamais fait cela. Je sais que les mélomanes ont hâte de me voir à nouveau sur scène. Actuellement, je fais des ateliers musicaux pour concrétiser ce projet.

## Qu’en est-il alors de cette émission que vous animez et qui passe sur internet ?

“Fallou dans sa voiture” est un concept que j’ai développé pour rassembler mes fans. A un moment, mes clips et mes sons ne passaient plus dans les médias. Les réseaux sociaux sont très puissants et il y est plus facile pour quelqu’un d’atteindre ses objectifs. C’est pour cela que je les ai investis pour rester en contact avec le public. Au début, c’était un format de 15 mn. Je passais mes chansons. La demande est devenue forte, je suis passé à 30 minutes puis 45 et enfin une heure. Cela a eu une ampleur inimaginable. J’ai pensé que je pouvais l’améliorer en invitant des artistes. Yoro Ndiaye a été le premier. Il a compris le concept et les gens ont apprécié l’émission. Depuis lors, chaque 15 jours j’invite un artiste. Je suis artiste et je sais ce qui se passe dans le monde de la musique, donc je suis toujours à l’aise quand j’invite quelqu’un et c’est ce qui fait l’originalité de l’émission. Certains animateurs n’ont pas le niveau et quand ils invitent un chanteur, ils ne peuvent pas lui poser des questions pertinentes. C’est l’une des raisons qui m’a poussé à garder ce concept. J’ai eu à inviter Pape Diouf, Les Frères Guissé, Idrissa Diop, Daba Sèye, Sidy Diop, Momo Dieng, entre autres.

## Etes-vous en train de préparer votre reconversion ?

Non du tout. La musique est mon métier. Moi, je considère que j’ai fait



la première étape. Je vais entamer la seconde. Quand on doit revenir après avoir fait 15 à 20 ans non-stop dans la musique, on doit bien le préparer. Et cette émission est une occasion pour moi de faire la promotion des nouveaux talents. Mais cela n’a rien à voir avec ma carrière musicale. Cela ne veut pas dire que je vais arrêter la musique. Mais c’est de notre devoir de préserver cette musique en faisant des émissions radio ou télé.

## Pourquoi l’émission n’est diffusée que sur internet ?

C’est un choix. Si c’était sur une télévision, elle ne durerait pas six mois. Les gens me mettraient des bâtons dans les roues. Sur les réseaux sociaux, j’atteins ma cible et je sais aussi que je peux trouver des sponsors en y restant. J’ai déjà été sollicité par certains médias. Des techniciens m’ont contacté pour mieux mûrir le concept, voire équiper la voiture avec des caméras où chercher une voiture plus grande car parfois, certains artistes viennent avec leurs instruments. C’est ce qui fait d’ailleurs l’originalité de l’émission.

## Etes-vous d’avis que ce sont les animateurs qui créent les vedettes ?

Oui c’est une réalité. Quand vous êtes membres de certains labels, on met vos chansons. C’est ce qui fait qu’aujourd’hui on connaît certains au moment où d’autres restent inconnus. Alors que ces derniers sont des artistes talentueux qui se débrouillent pas mal. Seulement, l’impression que j’ai est que quand on ne fait pas partie de certains labels, on ne peut avoir la chance d’être promu. Moi, par exemple, qui ne fais partie d’aucun label, on ne met plus mes chansons. C’est d’ailleurs l’une des raisons pour lesquelles j’ai créé cette émission. Il est vrai que je n’ai pas sorti d’album depuis 2013. Et après avoir mis sur le marché “Momé vent”, j’ai eu un accident. C’est ce qui explique mon retrait de la scène musicale durant une certaine période. Je peux dire que c’est en partie ce qui explique que je ne sois pas dans les médias. A cela s’ajoute ce

que j’ai déjà dit à savoir que les animateurs ne mettent que les artistes qui ont signé avec certains labels. Je sais tout de même que je suis aussi talentueux sinon plus qu’avant. Parce que j’ai gagné en maturité et en expérience. Si je mettais aujourd’hui un album sur le marché, si la promotion ne se passe pas comme il faut, on dira que l’artiste n’est plus au top or il a fait tout ce qu’il pouvait.

## Parlez-nous de cet accident qui vous a contraint à vous retirer de la scène ?

Après le travail fait avec feu Madou Diabaté, on a commencé à jouer dans des cabarets comme le Just for U, Mirador, etc. On voulait tenter une autre expérience. Après le décès de Madou, je me suis engagé dans un autre projet d’album de 9 titres en “mbalax”. C’est “Momé vent”. C’est après sa sortie que j’ai eu un accident. Ma jambe était affectée. J’étais alité pendant un an. Je n’en ai pas parlé à ce moment-là. Je suivais mes traitements discrètement. Vous savez, faire de la musique requiert beaucoup de moyens. Je ne sais pas tendre la main. Dieu a fait que je ne suis pas du genre à aller demander de l’argent à mes amis. Et personne n’est également venu me proposer de l’aide financière pendant cette période. C’est ce qui explique en toute franchise, en partie, ma longue absence de la scène musicale. Mais je rends grâce à Dieu tout de même. On ne peut pas être là et au-devant de la scène pendant 15 ans et se décourager parce qu’on n’y est plus. Cela m’a permis de réfléchir sur beaucoup de choses et de me rapprocher de Dieu. Je crois en Dieu et reste convaincu que ce n’est qu’une épreuve. Personne ne peut se dire en me regardant que j’ai des soucis. Je n’ai pas de problèmes pour manger ou tenir ma maison. Quand je parle de problèmes, c’est plus par rapport à la production musicale. Personne ne produisait mes albums. Je les faisais moi-même. Si je n’ai plus de budget pour cela, je n’ai autre choix que d’attendre.

## N’êtes-vous pas nostalgique de vos années de gloire ?

Bien sûr que si ! Pour quelqu’un qui se produisait et allait en tournée régulièrement, c’est tout à fait normal qu’il soit nostalgique. Je ne restais pas au Sénégal pendant longtemps. Cela fait maintenant quatre ou cinq ans que je ne suis pas allé me produire à l’étranger. Donc, il est normal aujourd’hui que je n’aie pas de moyens financiers pour produire mes albums. Je suis en train de travailler pour retrouver ces moments de succès.

## Ne pensez-vous pas que vous êtes devenu has been ?

Non, je ne peux pas être dépassé. Avec tout ce que j’ai fait dans la musique, c’est impossible. Je fais partie d’une génération qui a apporté une révolution dans la musique. Nul ne peut oublier cela. Aujourd’hui, j’ai des chansons qui sont dans les classiques de la musique sénégalaise. Je ne me sous-estime pas. Beaucoup de personnes pensent que certains ont arrêté de faire de la musique alors que tel n’est pas le cas. Les médias ne font plus la promotion de nos albums. On a même l’impression que certains veulent en finir avec les musiciens de ma génération en ne faisant la part belle qu’à la nouvelle vague de chanteurs. Ce n’est pas normal qu’on veuille ainsi nous enterrer alors que nos aînés poursuivent leurs carrières.

## Presque tous les ténors de la musique sénégalaise se sont produits au Grand-Théâtre sauf vous. Est-ce que vous y pensez ?

J’ai joué dans des salles plus grandes que le Grand-théâtre. En Guinée et au Mali, j’ai joué à guichets fermés dans des salles où il y avait plus de 4 000 personnes. Chaque chose en son temps. Quand on ne fait plus le buzz, on ne peut se permettre de jouer dans une aussi grande salle. Ça ne marchera pas. Chacun doit connaître sa valeur. C’est vrai que les gens sont nostalgiques. Je ne peux vous dire combien de personnes me contactent pour me demander des spectacles. Mais un événement, ça se prépare.

## Donc vous reconnaissez avoir perdu du terrain...

(Il coupe) Tel n’est pas le cas. Je suis juste absent du marché musical. Mais quand je reviendrai, je ferai à nouveau le buzz. C’est sûr !

## Cela ne risque-t-il pas d’être difficile, parce qu’entre-temps il y a une nouvelle génération qui a su s’imposer ?

Non cela ne sera pas difficile. Parce que je ne suis plus à présenter. Pour quelqu’un qui a un nom, qui connaît le chemin, il n’est pas difficile de rebondir. En plus, avec les jeunes, nous n’avons pas les mêmes objectifs. Toutefois, nous nous devons de les accompagner, car il y a des talents parmi eux. Je pense qu’il faut surtout les encourager. Ils sont l’avenir de notre musique. Nous devons les accompagner et non les combattre. En tout cas moi, tout le monde peut en témoigner, je suis de nature très généreux vis-à-vis de mes jeunes frères. Au summum même de ma carrière, j’ai tendu la perche à des gens qui sont devenus aujourd’hui célèbres. Mon problème, c’est comment revenir et faire plaisir à ceux qui m’aiment, qui ne cessent de me réclamer et non ces jeunes. Il y a des gens qui souffrent à cause de mon absence. Je n’en peux plus de les voir ainsi. C’est pourquoi je me bats pour revenir.

## Comment comptez-vous marquer le coup pour reprendre votre place ?

J’ai ma singularité. Quelque chose que je ne partage avec personne. Je suis “L’ambiancer national”. Aujourd’hui, certains sont devenus rois du mbalax, d’autres rois du Yella, moi je suis “le chef d’état-major général des ambiancers”. C’est cela mon grade dans la musique. Il est donc impossible que l’on m’oublie. Actuellement, il y a un vide, cette place-là que j’ai toujours occupée reste vacante. Ce n’est pas moi qui le dis, ce

sont les mélomanes. Chaque été ou chaque début d’année, je sortais une nouvelle chanson accompagnée d’une nouvelle danse. Nul ne le fait maintenant. Cela manque dans le paysage musical, selon certains. J’ai donc toujours ma place.

## Comment trouvez-vous l’environnement musical sénégalais ?

J’ai noté que la tendance a commencé à changer. Je n’aime pas la tendance. Je n’aime pas trop la nouvelle direction que prend la musique. Nous ne sommes pas des Camerounais. Nous ne sommes pas des Zaïrois ou autres. Nous sommes des Sénégalais. Les jeunes doivent avoir conscience que la musique sénégalaise avait atteint un certain niveau et qu’aujourd’hui, leur devoir est de la hisser encore plus haut. J’ai l’impression qu’on cède à la facilité. On nous mène vers une voie différente de la nôtre. Au Sénégal, il y a plusieurs ethnies. Mais chacune de ces ethnies connaît le rythme mbalax. On a donc du boulot, surtout les jeunes. Les anciens ont joué leur rôle, c’est à eux de jouer le leur.

## Qu’est-ce qu’il faut faire concrètement selon vous ?

Nous avons nos propres rythmes. Il faut continuer la recherche pour enrichir cette musique qui est la nôtre, travailler pour pouvoir l’exporter. J’ai vu des gens qui sortent un album en disant que c’est national, et qu’ils préparent l’album international. Cela veut dire quoi ? Tous les pays africains exportent leurs propres sonorités. Pourquoi ici on a honte de vendre à l’international ce qu’on a. Un musicien, plus généralement un individu, doit avoir son identité. Il faut croire en nos rythmes, en notre culture.

## Comment appréciez-vous la comparaison que font certains entre Wally Seck et Youssou Ndour ?

Ils ne sont pas du tout pareils donc pas comparables. Youssou Ndour reste un père et Wally Seck un fils. Certes un jeune talent qui veut faire carrière imite les ténors de la musique mais cela ne veut pas dire qu’ils sont comparables. Les jeunes ont de l’ambition et cela ne signifie pas qu’ils souhaitent se jauger à tel ou tel autre artiste. Quoi qu’on puisse dire, ce que Youssou Ndour a fait pour ce pays et sur l’international, aucun jeune ne l’a encore réussi. Il faut comparer ce qui est comparable. Ils ont certes de l’ambition mais ils doivent beaucoup de respect à ceux qui les ont devancés sur la scène musicale.

## Vous disiez être le premier artiste à avoir consacré une chanson au Président Macky Sall avant même qu’il n’accède au pouvoir. Quelles sont vos relations actuelles avec le couple présidentiel ?

C’est en 2005 que j’ai chanté la première fois le couple présidentiel. D’ailleurs j’ai toujours dit à Macky Sall que je voyais en lui un futur Président. Ma chanson “Koléré” était la sonnerie de portable de la Première dame. Ainsi, on a toujours été proche. Mais depuis que Macky Sall est devenu Président, on ne s’est pas vus. Il n’empêche que je le supporte dans tout ce qu’il entreprend. Et je lui souhaite un deuxième mandat car je me dis que faire juste un mandat présidentiel ne peut avoir d’impact sur le Sénégal. Je n’ai jamais demandé à avoir une audience mais je veux bien qu’il se souvienne de moi car j’ai beaucoup joué pour lui à Fatick. ■

## CÉRÉMONIE DE DÉDICACES

# Confessions intimes de Mankeur Ndiaye

À la place pendant 20 ans, Mankeur Ndiaye a connu des heures de gloire, mais aussi des moments chargés de tristesse. C'est d'ailleurs pendant ces moments de spleen profond, faisant suite au départ de Cheikh Tidiane Gadio du ministère des Affaires étrangères, qu'il a pris la résolution de rédiger son ouvrage sur la diplomatie sénégalaise. La cérémonie de dédicaces a réuni ce vendredi, sous la présidence du Premier ministre, tout le gotha de la République.



■ MOR AMAR

De loin, il a l'air d'un homme comblé, accompli, après une carrière bien remplie, sans aucune tache. Mais, de l'intérieur, le diplomate, malgré sa carapace en béton, a du mal à oublier certaines étapes de sa vie professionnelle. On sent encore une douleur intense, quand il en parle. La voix tremblotante, le visage on ne peut plus crispé, Mankeur Ndiaye brise le silence sur sa galère au ministère des Affaires étrangères sous l'ère Madické Niang. Nous sommes en 2009. Un vent fort de changement souffle sur la place de l'Indépendance, siège du ministère des Affaires étrangères. Cheikh Tidiane Gadio vient d'être emporté. Me Madické Niang prend le poste. C'est le début du calvaire pour Mankeur Ndiaye, désormais ex-directeur de cabinet du Mae. Non seulement il quitte au mois de juin de la même année, mais il est mis au ministère à 8 h. Tous les jours, c'est pour se ronger les ongles. Contempler le décor. "Après sept ans au poste de directeur de cabinet, je me retrouve comme ça, du jour au lendemain, sans aucune tâche. De novembre 2009 à juin 2010, je n'ai aucune activité. Aucun courrier à traiter, aucun dossier à étudier. Je ne participais à aucune mission...", confesse-t-il, la mort dans l'âme.

Pourtant, il aurait pu tellement apporter à la nouvelle équipe qui

venait d'arriver. Hélas, sa disponibilité renouvelée n'a jamais été utilisée par l'équipe de Madické Niang. Pour couronner le tout, il est affecté à Bamako. Ce qui sonne, aux yeux de ses proches, comme une sanction. Ces derniers lui conseillent de ne pas l'accepter. Mais c'était ignorer une partie de l'homme. Fonctionnaire "dévoué", serviteur "émérite" de l'Etat, selon plusieurs témoignages, il est prêt à accepter même une affectation à Koulikoro, si c'était un Etat, s'explique-t-il devant une salle admirative.

De cette période obscure, affligeante, pleine de tristesse, jailliront deux perles de lumière qui illumineront l'itinéraire du diplomate, ancien instituteur dans le Diéry (Fouta), "digne fils du Walo", selon son ami d'enfance Diomboss Diaw avec qui il a fait la classe de Ci.

D'abord, après des moments de profondes méditations, l'homme se rebiffe. Au lieu de continuer à contempler les plafonds à se morfondre de chagrin, il se penche sur son ordinateur, utilise ces temps de misère pour consigner dans un livre ses "20 ans à la place". Un livre "passionnant" pour le très rigoureux professeur de lettres Amadou Ly. Aux confluent entre le roman et l'autobiographie, le livre de Mankeur est digne d'intérêt, selon lui. "Ce livre nous permet, en tant que profane, de se faire une idée sur le métier de diplomate. Nous apprenons également beaucoup sur la vie de ce personnage

exceptionnel. Aussi, a-t-il une belle maîtrise de la langue", déclare le professeur qui déflore quelques points saillants de l'ouvrage.

Mankeur parle, en effet, d'une partie de sa vie de Walo-Walo. Il retrace son parcours scolaire, professionnel, revient sur son itinéraire de militant de gauche. A ce titre, le professeur retient un passage très important du personnage qui, en tant que diplomate, a appris à servir un Etat, non un régime. Il en veut pour preuve son brillant parcours qui lui a permis de servir avec beaucoup d'aisance aussi bien sous l'ère du socialiste Abdou Diouf, du libéral Abdoulaye Wade et maintenant d'un troisième dont il ignore la véritable appartenance, peut-être libéral-social, raconte le présentateur du livre avec beaucoup d'humour, plongeant ainsi la salle dans l'hilarité... Un livre à découvrir absolument, selon lui.

## L'affectation au Mali

L'autre événement majeur né des moments de spleen au cabinet du Mae, est son affectation à Bamako que d'aucuns considéraient comme un affront. Comme le dit si bien l'adage, à quelque chose malheur est bon. En l'éloignant dans le vaste et aride Mali, les "bourreaux" de Mankeur étaient peut-être loin de se douter qu'ils le mettaient, sans le vouloir, sur le chemin de la consécration. C'est du moins la conviction forte du père de Maïmouna.

"C'est, en effet, à Bamako que j'ai mieux connu le président Macky Sall. Si je n'avais pas été là-bas, peut-être je n'aurais pas eu cette rencontre qui m'a permis d'être nommé ambassadeur à Paris, juste après sa prise de fonction. Après six mois seulement en France, je suis rappelé pour occuper le poste de ministre des Affaires étrangères", affirme le nouvel écrivain sous les vivats du public et de la voix ravie de Doudou Ndiaye Mbengue. Mais l'ancien militant du Parti africain pour l'indépendance ne décolère pas contre cette vile pratique du règlement de comptes qui ne sert pas la diplomatie.

"Il faut que les gens soient plus républicains, généreux même avec leurs prédécesseurs. C'est ainsi que l'on pourrait être mieux utile à notre pays", conseille-t-il avec plein de sagesse.

Cela dit, l'ancien étudiant au Département de français de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar n'a pas oublié de parler de certaines lacunes dans la formation des diplomates sénégalais. Il s'agit d'abord et avant tout de la lancinante question des langues étrangères. Deux ans d'apprentissage de l'anglais, c'est insuffisant, plaide-t-il. Car, sur la scène internationale, c'est cette langue qui est la plus usitée. Mais il ne faut pas s'arrêter au français et à "Shakespeare". Il faut aussi introduire l'apprentissage d'autres langues comme le russe et le chinois à l'Ena. Parce que, ajoute-t-il, le chinois est une langue de l'avenir. D'ailleurs, à cet effet, le très taiseux conseiller diplomatique du président de la République Macky Sall, son binôme Omar Demba Ba, dira que Mankeur, dès qu'il est arrivé à New York, s'est inscrit pour apprendre le chinois. Ce qui n'a

pas manqué de surprendre certains de ses collègues. C'est que, croit dur comme fer l'ancien ministre des Affaires étrangères, un diplomate doit connaître les différentes langues du Conseil de sécurité. Mankeur Ndiaye estime également qu'il faut revoir le contenu de la formation...

## Carriérisme

Au demeurant, le Walo-Walo est revenu sur l'indispensable nécessité de motiver les diplomates affectés dans les pays africains. A ce titre, il aura joué un rôle fondamental. Avec humour, il parle du secret des 4 saisons. Au Mae, ce que beaucoup ne savent pas dès qu'arrivait la période des affectations, l'ambiance devenait morose. Quand il avait la lourde tâche d'en décider, Mankeur a vu et entendu toutes sortes de prétextes venant des diplomates qui voulaient tous prendre les airs pour une affectation dans les pays où les 4 saisons de l'année sont encore de rigueur. En Europe par exemple ou aux États-Unis. Il raconte : "Il y en avait qui venaient vous dire que ma femme est malade, pouvez-vous me trouver un poste à Paris pour la soigner ? Mon enfant est malade, je veux rester à ses côtés..." Tous fuyaient les capitales africaines comme la peste. Une fois patron de la boîte, Mankeur a tenu à renverser la tendance. Il propose et obtient une revalorisation des salaires des diplomates affectés en Afrique. Désormais, ces derniers ont les mêmes traitements. Et partant de ce fait, certains préfèrent maintenant revenir en Afrique pour être proches des leurs. "Beaucoup veulent rester à Banjul qui est maintenant plein comme un œuf", révèle l'ancien ministre des Affaires étrangères et actuel patron du Comité national de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives du Sénégal. ■

MAHAMMED BOUN ABDALLAH DIONNE (PREMIER MINISTRE)

**"Mankeur a été un excellent ministre. Il est extraordinaire à plus d'un titre"**



Venu présider la cérémonie de dédicaces du livre de l'ancien ministre des Affaires étrangères, Boun Abdallah est aussi revenu sur ses relations avec Mankeur Ndiaye qui l'avait recruté au Mae et affecté au Bureau économique de la représentation diplomatique du Sénégal à Paris. Il dit : "Mankeur a été un excellent ministre. Il est extraordinaire à plus d'un titre. Il est extraordinaire pour son engagement et son souhait d'être le fonction-

naire loyal à l'Etat. Il est extraordinaire pour son sens de l'amitié et je peux en témoigner, ayant vécu 8 ans avec lui... Si on devait le résumer, on dirait ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, fonctionnaire loyal à l'Etat, fidèle en amitié et extrêmement compétent."

Le Premier ministre estime, par ailleurs, que l'ancien ministre des Affaires étrangères, par ses nouvelles fonctions, est juste passé de la diplomatie politique à la diplomatie économique. ■

AUDITS 2016 ARMP

# L'hôpital Dalal Jamm, l'UASZ et la SN HLM au banc des accusés

Le rapport d'audits 2016 de l'Autorité de régulation des marchés publics (Armp) n'a pas encore fini de livrer ses secrets. Après le Port autonome de Dakar, le ministère des Sports etc., l'hôpital Dalal Jamm de Guédiawaye, l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) et la Société Nationale des Habitations à Loyer Modéré (SN HLM) sont aussi au banc des accusés.

— MARIAMA DIEME

Beaucoup de non-conformités dans les procédures de passation de marchés publics sont signalées dans les structures telles que l'hôpital Dalal Jamm de Guédiawaye, l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) et la Société Nationale des Habitations à Loyer Modéré (SN HLM). C'est ce qui ressort du rapport 2016 des audits de l'Autorité de régulation des marchés publics réalisés par le Cabinet BSC (G1-2016). Pour ce qui est de la première citée, le document révèle que "l'examen de la procédure de sélection par entente directe d'un prestataire pour l'entretien de la centrale d'oxygène, attribuée à AFSI, pour un montant de 8 850 000 F CFA, a permis de noter les non-conformités". En effet, la même source indique que des "délais anormalement longs" ont été observés entre les différentes étapes de la procédure. Pour une autorisation de contracter par entente directe délivrée le 21 décembre 2015, "le marché n'a été approuvé" que le 24 juin 2016, après la délivrance d'une attestation d'existence des crédits, le 21 juin 2016. "La revue de la fiche de notification du marché a permis de noter que le délai d'exécution court à compter du 1er janvier 2016, pour un marché notifié le 14 juillet 2017 (erreur de transcription ?). Il s'agit d'une exécution anticipée du

marché, comme l'atteste le procès-verbal de réception technique définitive, établi le 25 avril 2016, au titre du premier trimestre, alors que le marché n'a été notifié à son titulaire qu'en juillet 2016", explique le cabinet.

Hormis ce couac, notre source poursuit que l'examen de la procédure de Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Restreinte (DRP-CR), portant sélection d'un prestataire pour la réalisation des travaux de raccordement pour l'ouverture du service des consultations externes, attribuée à "entreprise AMADOU SOW, pour un montant de 19 754 970 F CFA TTC", a permis de noter les anomalies. "Les copies des lettres d'invitation à soumissionner, classées dans le dossier de marché, ne mentionnent pas la date de réception du courrier par leurs destinataires. Il y a lieu de donner une date certaine à la transmission et à la réception des documents de marchés, notamment pour pouvoir apprécier le respect de la simultanéité, de la remise des invitations. Les copies des lettres adressées aux soumissionnaires évincés, pour les informer du rejet de leurs offres, ne portent pas plus la mention de l'accusé de réception, laissant ainsi subsister une incertitude sur la date effective de leur transmission à leurs destinataires", renseigne le document.

En réalité, l'examen des offres présentées par les quatre soumission-



Saer Niang, Dg ARMP

naires (entreprise AMADOU SOW, Technologies services aménagements, GIE Touba Darou Salam, Entreprise de piscine d'aménagement et de construction), a permis "d'identifier de nombreuses similitudes, laissant entrevoir une collusion, en violation du principe de transparence, édicté par l'article 24 nouveau du COA, avec une distorsion de la mise en concurrence".

## SN HLM

Pour la SN HLM, le Cabinet BSC rapporte que la procédure de DRP-CO portant sélection d'un prestataire pour la réalisation des travaux de construction de logements témoins à Tambacounda, attribué à DMT Constructions, pour un montant de 53 328 695 F CFA, n'était pas conforme. Au fait, lit-on dans la note,

la revue des offres des deux soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offres ouverts (AOO) a permis de noter qu'elles comprennent toutes les deux les mêmes rubriques différentes de celles mentionnées dans le dossier d'Appel d'Offres. "Cette présentation similaire des deux offres sur plusieurs dizaines de rubriques ne peut résulter d'un simple hasard ; elle donne de nombreux indices de collusion entre les deux soumissionnaires. Il s'y ajoute que les quantités mentionnées sur plusieurs rubriques sont différentes de celles figurant dans le cadre de devis quantitatif estimatif", soulignent les experts de ce cabinet qui ont aussi signalé que l'examen de la procédure d'appel d'AOO portant sélection d'un prestataire pour la réalisation des travaux de construction de logements à Vélingara attribué au GIE AMAR INVESTING pour un montant de 102 265 888 F CFA n'est également pas correcte.

"La convocation des membres de la Commission des Marchés pour assister à la séance d'ouverture des offres leur a été transmise deux jours avant la date fixée ; il s'agit d'une entorse aux exigences de l'article 39 du CMP qui dispose d'un délai de cinq jours francs qui doit être observé entre la date de convocation et la date prévue pour la réunion", précisent-ils.

## Université Assane Seck

Loin de la capitale sénégalaise, la gestion de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) située à l'autre bout du pays n'a pas échappé à la vigilance des experts du Cabinet BSC. Pour le Rectorat, l'examen de la procédure d'AOO, de fausses notes ont été enregistrées sur la "sélection d'un prestataire pour la fourniture de matériels réseaux, d'équipements de sécurité réseaux et système de sauvegarde en quatre (04) lots, pour un montant global de 188 983 994 F CFA, attribuée à SESAM pour un montant de 77 020 794 F CFA (lot 1), à C.B.I, pour un montant de 40 481 600 F CFA (lot 2) et à NEUROTECH, pour un montant de 71 158 430 F CFA". Il ressort du rapport d'évaluation "qu'aucune des offres soumises au titre du lot N°4, n'a été jugée exhaustive". "D'où la décision de l'autorité contractante de ne pas attribuer ledit lot. Au-delà de cette décision justifiée, l'Autorité Contractante doit, conformément aux exigences de l'article 64 du CMP, requérir l'avis de la DCMP pour déclarer ce lot infructueux", estime le document. Le même problème sera noté avec la procédure de sélection d'un prestataire pour la fourniture d'équipements de rayonnage pour la bibliothèque universitaire, attribuée à CONTECHS, pour un montant de 16 619 000 F CFA. "Après la résiliation du marché conclu avec MASTER OFFICE, pour 8 895 000 F CFA HT, pour non-exécution du contrat dans les délais requis, une « notification d'adjudication a été servie, le 2 février 2016, à MEUBLES DE CARTHAGE, second moins disant, qui avait fait une offre à 11 505 000 F CFA HT, en violation de l'article 136 du CMP. Par la suite, une nouvelle 'notification d'adjudication' a été faite le 2 juin 2016 à CONTECHS, troisième moins disant pour 16 619 000 F CFA HT, après que MEUBLES DE CARTHAGE a livré des fournitures non conformes", expose le rapport d'audit commandité par l'Armp. ■

## EN CROISADE CONTRE L'EXCISION ET LES MARIAGES PRÉCOCES

# Le "Mouvement Big Sisters" annonce un sommet mondial

Dakar abritera en décembre prochain le sommet mondial contre les mutilations génitales féminines et les mariages précoces en Afrique. Une annonce faite ce jeudi, lors du lancement du Mouvement des "Big Sisters".

— CHEIKH THIAM

Le Mouvement des Grandes Sœurs, "Big Sisters", apporte la révolution dans la lutte contre l'excision et les mariages précoces. Les membres du groupement, toutes victimes de ces pratiques, comptent réunir des sommités dont Barack Obama, l'actuel secrétaire général de L'Onu, les chefs d'Etats africains, autour d'un sommet mondial contre ces fléaux, à Dakar, en début décembre 2018.

"Le lancement du Mouvement des Big Sisters nous permet d'entamer dès aujourd'hui un fort plaidoyer auprès des chefs d'Etats africains et autres dirigeants du monde pour les amener à donner un coup



de massue à des pratiques qui continuent de charrier leurs lots de malheurs", dit Jaha Dukureh du haut du podium. Elle poursuit son discours devant une assistance

captivée : "En tant que victimes de mutilations génitales et de mariages précoces, nous continuons encore à en subir les séquelles. Nous avons le devoir de

nous battre pour éviter à nos petites sœurs de tels drames."

Le Mouvement des Grandes Sœurs est un réseau d'organisation de bases dirigé pour la plupart par des survivantes de l'excision réparties dans 5 pays africains : la Gambie, la Sierra Leone, le Nigeria, le Kenya et la Somalie.

Elles sont liées par un objectif commun : mettre un terme aux mutilations génitales féminines et aux mariages précoces, en utilisant des méthodes et approches locales. "Le Mouvement des Grandes Sœurs est le plaidoyer collectif manquant qui intègre les questions de base, l'appropriation et les solutions", souligne la Big Sister, Domtita.

Ambassadrice de l'Onu femme contre les mutilations génitales féminines et les mariages précoces, Jaha Dukureh, en compagnie de sa troupe "Big Sisters", n'entend rien laisser en rade. Déjà au front depuis plusieurs années, cette Américaine d'origine gambienne, âgée de 29 ans et nommée cette année 2018 au prix Nobel de la Paix, a initié, du 5 au 7 mars dernier à Dakar, un atelier de formation pour le renforcement de la collaboration entre journalistes et

activistes. L'objectif étant de fédérer les forces pour plus de pertinence dans la lutte contre l'excision et les mariages précoces. Au total, 15 journalistes, issus pour la plupart des radios communautaires, et 5 imams, ont pris part à la formation. Les régions à fort taux de prévalence ont été fortement représentées. Il s'agit entre autres de Kédougou, Matam, Ziguinchor, Tambacounda, Kolda, Podor. "Nous avons voulu mettre l'accent là où cela fait le plus mal. Notre objectif, c'est de mettre à la disposition des médias les compétences nécessaires pour impulser davantage de changements d'attitudes et de comportements à l'égard des Mutilations génitales féminines et des mariages précoces."

La formation des journalistes s'inscrit dans le cadre de la Campagne médiatique mondiale de Guardian, "Guardian Global Media Campaign" dont le pilier principal repose sur une série de formations de trois jours spécialement conçues pour les activistes et les journalistes afin de leur apprendre comment utiliser les médias en Afrique, au Moyen-Orient et en Indonésie pour mettre fin aux MGF. ■



AFFAIRE KARIM WADE

# Le rapport secret qui agite le Sénégal

Un document de la Banque mondiale, obtenu en exclusivité par "Le Monde Afrique", décrit les liens financiers entre le fils de l'ex-président et un homme d'affaires d'origine libanaise.

C'est un dossier de la Banque mondiale resté secret durant cinq ans et qui suscite aujourd'hui bien des fantasmes dans le monde politico-judiciaire au Sénégal. Fin janvier, le journal *Walf Quotidien* a révélé l'existence d'un document confidentiel de 311 pages, dont *Le Monde Afrique* a pu obtenir copie intégrale, qui analyse sur une période de dix ans un pan des circuits financiers offshore d'un homme d'affaires sénégalais d'origine libanaise, Ibrahim Aboukhalil. Plus connu sous le pseudonyme de Bibo Bourgi, il est considéré comme le principal prête-nom et orchestrateur des financements occultes de Karim Wade.

L'ancien ministre de son père, le président Abdoulaye Wade (2000-2012), a été condamné en 2015 à six ans de prison et plus de 210 millions d'euros d'amendes pour avoir notamment acquis illégalement 178 millions d'euros. La Cour de répression de l'enrichissement illicite (CREI) a ordonné la saisie de tous les biens de MM. Wade et Aboukhalil. Le chef de l'Etat, Macky Sall, leur a accordé une grâce présidentielle l'année suivante.

Alors que son commanditaire demeure inconnu, quelques bribes de ce rapport de la Banque mondiale distillées dans la presse locale ont suffi pour relancer le débat politique. Les opposants au président Sall, lui-même ancien disciple d'Abdoulaye Wade, accusent la présidence ou la CREI d'avoir "délibérément dissimulé ce document" qui innocente, selon eux, Karim Wade en démontrant que ce dernier n'utilisait pas les circuits financiers de M. Aboukhalil pour ses propres intérêts.

"Ce n'est pas le Sénégal qui a commandé ce rapport, en tout cas ni la présidence sénégalaise ni la CREI, assure Seydou Guèye, secrétaire général et porte-parole du gouvernement. La Banque mondiale n'a par ailleurs aucune compétence judiciaire et n'est pas habilitée à incriminer ou à blanchir un accusé. Karim Wade a été condamné et la procédure judiciaire au Sénégal est terminée."

## Trente comptes bancaires saisis à Monaco

Cette étude financière rendue en novembre 2013, soit huit mois avant le début du procès, n'a en tout cas jamais été versée dans la procédure judiciaire sénégalaise. C'est un ancien magistrat français, Jean-Louis Herail, qui a été chargé d'analyser "les mouvements financiers opérés à partir des comptes bancaires contrôlés ou détenus par Ibrahim Aboukhalil et/ou par Karim Wade au sein de la banque Julius Baer à Monaco". Et ce à partir de 30 comptes saisis dans la principauté dans le cadre d'une requête d'entraide judiciaire.

Karim Wade, l'ancien "ministre du ciel et de la terre", comme il était sur-



nommé après avoir été désigné ministre d'Etat, ministre de la coopération internationale, de l'aménagement du territoire, des transports aériens et des infrastructures, disposait en 2012 de 2,6 millions de dollars (près de 2 millions d'euros à l'époque) sur un compte monégasque ouvert neuf ans plus tôt à partir de son adresse à Londres. Selon les relevés bancaires, ce compte – dont il est l'unique bénéficiaire et gestionnaire –, a reçu le 9 septembre 2003 un virement de 474 980 dollars. Puis, le 24 avril 2007, un autre transfert de 2 millions de dollars est effectué, en provenance d'un autre de ses comptes créé sur l'île anglo-normande de Jersey, un paradis fiscal.

L'argent provient bien du Sénégal, selon les enquêteurs du FBI cités dans ce rapport qui relève que "Karim Wade a organisé l'arrivée de cet argent à Monaco en cachant son origine [...] inconnue ou absolument pas claire". Dans la synthèse de son rapport, Jean-Louis Herail suggère : "Il me semble qu'il pourrait être renvoyé à l'audience sur le fondement de ces seuls éléments, même (voire surtout) en l'absence de véritables explications sur l'origine de l'argent." Ce qu'a toujours démenti Karim Wade, assurant que cet argent était un don du roi d'Arabie saoudite. "Cette somme correspond à un don du roi saoudien au président Abdoulaye Wade et il n'y a d'ailleurs eu aucun mouvement sur ce compte", précise l'un des conseils de Karim Wade.

## Prête-noms et sociétés écrans

Si Karim Wade a opté pour cet établissement bancaire monégasque, c'est peut-être sur les recommandations de son ami d'enfance et co-accusé, Ibrahim Aboukhalil. L'analyse des comptes de l'homme d'affaires à la tête du "groupe Bibo" dévoile un labyrinthe de circuits financiers opaques ayant servi à des transactions frauduleuses et à du "blanchiment d'argent des abus de biens sociaux".

De Panama aux îles Vierges britanniques en passant par Jersey, Beyrouth, Luxembourg et Hongkong,

Bibo Bourgi orchestre depuis Monaco une toile de sociétés offshore dont les véritables actionnaires sont dissimulés derrière des prête-noms et des sociétés écrans pour, selon le rapport, mieux "blanchir" les fonds majoritairement évadés du Sénégal.

"Ibrahim Aboukhalil fait plus rentrer d'argent au Liban qu'il n'en fait sortir", poursuit l'expert de la Banque mondiale. Pour ce faire, l'homme d'affaires, qui se présente parfois aux banques comme détenteur de la nationalité italienne, a délégué une partie de sa structure financière à un certain Paul Van Lienden. Ce banquier néerlandais établi à Monaco est décrit comme l'"intermédiaire des opérations opaques", "l'homme des opérations les plus secrètes d'Ibrahim Aboukhalil", "celui qui connaît tous les actionnaires des sociétés offshore qui ne souhaitent pas être connus".

M. Van Lienden se retrouve ainsi à la tête de la société *Lea Trading*, domiciliée à Tortola, aux îles Vierges britanniques. C'est en fait un véhicule financier créé par un spécialiste en la matière, *Trident Trust Company*, dont l'adresse à Tortola est un immeuble abritant une autre structure liée à M. Aboukhalil. Il s'agit de *Citco*, dont la fonction première est d'incorporer aux îles Vierges britanniques la plupart de ses sociétés détentrices de comptes bancaires à Monaco, où elle dispose d'un "bureau de représentation".

Parmi les sociétés constituées par *Citco*, on retrouve les principales structures de gestion de l'activité d'assistance et de maintenance aéroportuaire du multimillionnaire libanais. Comme *Aviation Handling Services International*, la société écran *GP International Group* ou encore *Menzies Afrique centrale*. Toutes trois ont été établies aux îles Vierges britanniques et ont pour directeur général la société *Lea Trading*.

Des sociétés offshore détenues par une autre société offshore : la technique est rompue pour opacifier des circuits financiers et masquer la véritable identité des actionnaires. "Dans

le jargon des blanchisseurs, on appelle cela une structure en "cliquet", qui illustre parfaitement le rôle dévolu à M. Paul Van Lienden", tranche le rapport de la Banque mondiale.

## "Une association cachée avec Karim Wade"

*Aviation Handling Services International (AHS)* et *Menzies* sont présentées comme "le cœur de l'activité économique" de M. Aboukhalil. En 2002, Karim Wade rentre de Londres, où il était directeur associé à la banque *UBS Warburg*, et devient le conseiller personnel de son père. Parmi les dossiers qu'il doit gérer se trouve celui de la création de la compagnie aérienne nationale, *Air Sénégal International*.

Ibrahim Aboukhalil réorganise alors son groupe et surtout les structures financières d'AHS, dont Karim Wade "pourrait être l'un des actionnaires", selon l'expert de la Banque mondiale, qui n'en apporte néanmoins pas la preuve. M. Aboukhalil est soupçonné dans ce rapport d'avoir eu pour dessein de prendre le contrôle majoritaire de la compagnie aérienne à travers son groupe "dans le cadre d'une association cachée avec Karim Wade" qui pourrait figurer derrière l'appellation du "groupe national des privés sénégalais", l'un des actionnaires. Là encore, ce n'est pas démontré.

Une compagnie aérienne n'était pas suffisante pour l'homme d'affaires, dont les millions de dollars ont circulé le plus souvent frauduleusement selon l'expert de la Banque mondiale. Lui convoitait l'aéroport international *Blaise-Diagne* à Diass, dans la grande banlieue de Dakar. Pour ce faire, il confiera l'élaboration du montage financier à un cabinet de conseil, *Black Pearl Finance (BPF)*, filiale au Luxembourg du groupe du magnat marocain de la banque, *Othman Benjelloun*, particulièrement actif sur les marchés émergents. Entre 2007 et 2012, BPF a reçu plus de 870 000 dollars de la part de sociétés offshore de M. Aboukhalil, qui multiplie l'ouverture de filiales d'AHS. Tout en développant sa petite société *Menzies Afrique*, domiciliée au Luxembourg et qui va donner naissance à une myriade de filiales offshore.

## De mystérieux actionnaires

Existent désormais *Menzies Middle East & Africa Holding SA*, domiciliée au Panama, *Menzies Middle East & Africa Group*, enregistrée à Hongkong, *Menzies Middle East & Afrique centrale*, aux îles Vierges britanniques. De quoi entretenir la confusion. Car *John Menzies* existe pour de vrai. C'est un groupe britannique d'assistance aéroportuaire côté à la bourse de Londres, avec lequel Ibrahim Aboukhalil finira par négocier, fin 2002, un contrat de partenariat technique censé se terminer en 2017 et l'autorisant à utiliser la marque *Menzies*

au Sénégal. Il ne s'en privait pas. Un "beau coup" salué par l'expert français de la Banque mondiale, qui relève ensuite une nouvelle anomalie financière.

AHS est la première source de revenus de M. Aboukhalil et la principale structure de financement de ses sociétés "Menzies", à raison de plus de 10 millions de dollars, selon les relevés de comptes monégasques. Pourtant, elle finit par tomber dans l'escarcelle de la nouvelle holding *Menzies Middle East & Africa*, dont les actionnaires principaux sont Ibrahim Aboukhalil et son frère, Karim, et dans une moindre mesure leur employé sénégalais, Mamadou Pouye.

Ce dernier, homme de confiance devenu administrateur ou actionnaire de la plupart des structures de M. Aboukhalil, a lui aussi été condamné par la CREI et apparaît dans les "Panama Papers". M. Pouye a aussi disposé d'un compte à son nom à Monaco, ouvert en 2005 et en partie financé par *Menzies Middle East & Africa* et d'autres véhicules financiers, à hauteur de 3,2 millions d'euros.

"C'est la petite société [*Menzies*] qui a détenu la grosse [*AHS*]", s'étonne l'expert de la Banque mondiale, qui voit là une manœuvre financière pour, en cas de prise de contrôle d'*Air Sénégal*, entrer au capital du groupe anglais *John Menzies*, voire lancer une offre publique d'achat sur la partie « services aéroportuaires ». Un destin de raider financier mis à mal, entre autres, par la réalité économique de la compagnie aérienne sénégalaise, dont l'activité cessera en avril 2009 avant de renaître trois ans plus tard sous le nom de *Sénégal Airlines*. Cette restructuration lui a cependant permis de prendre le contrôle entier d'AHS avec l'aval de mystérieux actionnaires.

Ce rapport confidentiel confirme l'absence de preuves liant financièrement Karim Wade et Ibrahim Aboukhalil. L'expert reste toutefois nuancé. "Si un lien financier direct [de Karim Wade] dans les affaires d'Ibrahim Aboukhalil n'est pas démontré par les documents bancaires examinés, l'utilisation d'un certain nombre de prête-noms semble pouvoir être sujette à caution, conclut le rapport. Le fonctionnement des comptes [...] pourrait faire de lui un prête-nom idéal pour des associés désireux de rester "cachés", tels que Karim Wade par exemple."

Ibrahim Aboukhalil réside aujourd'hui en France. Après plus de trois ans en prison, Karim Wade s'est installé à Doha, au Qatar. Les procédures judiciaires contre l'Etat sénégalais se poursuivent à Monaco et devant le Conseil des droits de l'homme des Nations unies. A Paris, la 32e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance a rejeté la demande de confiscation des biens introduite par l'Etat sénégalais.

Un temps surnommé "Monsieur 15 %" au Sénégal, l'ambitieux Karim Wade, 49 ans, n'a pas abandonné tout projet de retourner dans son pays. A ses proches, il continue de partager son espoir de se présenter à l'élection présidentielle de 2019. ■

LEMONDE.FR

FOOT

# Les résolutions du Barça pour accueillir Griezmann l'été prochain !

Les Blaugranas restent toujours favoris pour enrôler l'international tricolore l'été prochain. Mais ces derniers vont devoir élaborer une stratégie pour finaliser l'opération. En effet, le club catalan doit encore assainir ses finances pour boucler ce transfert.

Le FC Barcelone se rapproche plus que jamais d'un nouveau titre de champion d'Espagne. Mais cela n'empêche pas pour autant le Barça de se projeter déjà sur la saison prochaine. Les arrivées de Philippe Coutinho et Yerry Mina en janvier ont enclenché en quelque sorte le processus. L'idée des dirigeants catalans demeure limpide : engager deux nouveaux joueurs lors du prochain mercato. Dans cette optique, les négociations avec Arthur sont pratiquement finalisées.

Mais le Brésilien devrait débarquer lui en janvier 2019 moyennant 30 millions d'euros. Le grand objectif

des Blaugranas pour l'été prochain se nomme Antoine Griezmann. Ces derniers se sont engouffrés dans la brèche, et devraient profiter de la baisse de la clause libératoire du buteur français, estimée désormais à 100 millions d'euros. Mais les pensionnaires du Camp Nou ne posséderaient pas forcément les coudées franches sur le plan financier.

## Le Barça doit vendre avant de boucler l'arrivée de Griezmann

Selon les informations de Marca, le FC Barcelone pourrait certes boucler le transfert mais risquerait de s'endetter. Un risque que ne souhaite



évidemment pas prendre la direction catalane, car cela compromettrait le projet du nouveau stade. Il faudra donc vendre à partir de juin prochain pour amortir économiquement la future arrivée de Griezmann. Car depuis juillet dernier, le Barça a dépensé 436 millions d'euros comprenant les sommes astronomiques déboursées pour Ousmane Dembélé et Philippe Coutinho.

Les ventes n'ont rapporté que 236 millions d'euros et le seul Neymar a renfloué les caisses du club à hauteur de 222 millions d'euros. Il sera donc nécessaire pour le président Bartomeu de céder au moins trois joueurs. Prêté à l'Inter Milan, Rafinha possède une option d'achat ferme fixée à 35 millions d'euros. Paco Alcacer, Denis Suarez, Arda Turan, André Gomes et Aleix Vidal sont directement concernés par un départ. Reste à savoir si le FC Barcelone trouvera preneurs pour au moins deux d'entre eux. Sous peine de voir l'arrivée d'Antoine Griezmann fortement compromise... ■

(FOOTMERCATO.NET)

## REVUE TOUT TERRAIN

FOOT - METZ

### Diagne et Niane de retour

Ce samedi après-midi (16 heures, Parc des Princes), Metz sera dans la Capitale pour affronter le Paris Saint-Germain, à l'occasion de la 29e journée de Ligue 1 (France). Pour cette affiche, Frédéric Hantz, l'entraîneur des Grenats, a convoqué un groupe de dix-huit joueurs. Le technicien lorrain enregistre les retours de Fallou Diagne et Ibrahima Niane.

DIVERS

### Les femmes de l'Anps tiennent un panel

La Maison de la presse sera l'hôte de la Commission féminine de l'Association nationale de la presse sportive du Sénégal (Anps), ce samedi 10 mars 2018 à partir de 10h30. Elles y organisent un panel sous le thème : "La place de la femme dans le développement du Sport". Pour marquer "le mois de la femme", les "Lionnes" de l'Anps profiteront de l'occasion pour honorer des femmes qui se sont illustrées dans le sport sénégalais. La cérémonie sera présidée par le ministre des Sports, Matar Ba, également parrain de la journée.

MAN UNITED

### 9 M€ par an proposé à Umtiti ?

Depuis plusieurs mois, un intérêt de Manchester United pour Samuel Umtiti (24 ans, 30 matchs toutes compétitions cette saison) est évoqué. Ce vendredi, le quotidien catalan Sport parle d'un salaire de 9 millions d'euros par an proposé par le club manucien au défenseur central barcelonais, qui serait en contact avec José Mourinho. L'international français céderait-il aux sirènes de l'actuel 2e de Premier League ? Pas sûr. Cet intérêt devrait en revanche lui servir à obtenir une belle revalorisation salariale alors que le Barça espère le prolonger et augmenter sa clause libératoire fixée à 60 millions d'euros.

PSG

### A. Sacchi - "Neymar n'est pas un projet"

L'été dernier, le Paris Saint-Germain a déboursé 222 millions d'euros pour recruter Neymar (26 ans, 30 matchs et 28 buts toutes compétitions cette saison). L'attaquant brésilien était censé emmener le club de la capitale plus loin en Ligue des Champions. Mais pour l'ancien entraîneur du Milan AC, Arrigo Sacchi, c'est une erreur de miser sur un seul joueur pour s'imposer sur la scène européenne. "Mais un joueur, aussi fort soit-il, n'est pas un projet ! Neymar, ce n'est pas un projet ! Nous avons gagné le championnat (en 1988) avec Van Basten, qui venait d'arriver, et qui sur 30 matchs de championnat n'en a joué que trois intégralement. Si le projet avait été Van Basten, nous n'aurions rien gagné", explique Sacchi dans les colonnes de L'Equipe.

REAL MADRID

### Les fans ne veulent pas de Neymar !

Les rumeurs d'un transfert de Neymar en direction du Real Madrid s'enchaînent depuis plusieurs semaines. As et Mundo Deportivo ont notamment évoqué un départ pour le Real Madrid et le FC Barcelone ce matin.. Pour savoir si les supporters madrilènes seraient favorables à l'arrivée du Brésilien, As a réalisé un sondage. Plus de 100 000 personnes se sont exprimées et surprise, les résultats sont en défaveur d'un transfert. Ainsi, 59,7% des supporters madrilènes (57 784 personnes) sont opposés à la venue de l'ancien Barcelonais au sein du club merengue. Un chiffre surprenant compte tenu de la forme éclatante de Neymar - 28 buts en 30 matches - avant sa blessure contractée contre l'Olympique de Marseille. 40,27% des fans ont, eux, répondu favorablement à une éventuelle venue de "Ney" (38 966 personnes).

REAL

### Zidane ne lâche pas Benzema

Auteur d'une saison moyenne, Karim Benzema (30 ans, 32 matchs et 8 buts toutes compétitions cette saison) ne parvient pas à faire taire les critiques. En tout cas, l'attaquant français, qui fait l'unanimité auprès de ses partenaires au Real Madrid, peut compter sur le soutien

indéfectible de son entraîneur, Zinedine Zidane. "Si c'est injuste qu'on le critique ? La seule chose qui m'intéresse est son travail et il le fait très bien. J'aurais aimé qu'il marque ce but face au PSG, c'est clair. Je ne dois convaincre personne de qui est bon. Il y a des joueurs qu'on aime et d'autres non. Il y a des gens qui aiment Isco et d'autres non. C'est le football, c'est la vie. Karim doit continuer. Il est très bon. Je l'aime beaucoup", a assuré le champion du monde 1998 en conférence de presse. "Ses chiffres parlent pour lui depuis son arrivée ici. Il est vrai qu'en tant que numéro 9, on doit lui demander plus, parce qu'il ne marque pas assez de buts. Mais il fait d'autres choses pour l'équipe. Les buts viendront. Celui qui est fan de football doit aimer Benzema. Il mérite d'être ici", a terminé Zidane.

BARÇA

### 700 M€ pour Messi ? Le club se méfie...

En novembre dernier, l'attaquant Lionel Messi (30 ans, 27 matchs et 24 buts en Liga cette saison) a prolongé jusqu'en 2021 en faveur du FC Barcelone. A cette occasion, la clause libératoire de la Pulga est passée de 250 à 700 millions d'euros. Malgré ce montant pour le moins dissuasif, les Blaugrana ne sont pas totalement tranquilles. "On a fixé une clause que l'on pense suffisante pour que Messi prenne sa retraite au FC Barcelone. Ceci étant dit, on pensait il y a un an que la clause de Neymar (222 M€) était également assez bonne pour garder le joueur et l'été dernier a prouvé que ce n'était pas le cas, a mis en avant le directeur financier et stratégique catalan, Pancho Schroder, auprès de Sky Sports. C'est difficile de prédire l'avenir, je n'ai pas de boule de cristal, mais de nos jours, les choses deviennent de plus en plus folles." Avec le fair-play financier, difficile tout de même d'imaginer un club investir un tel montant, surtout que la fidélité de l'Argentin au Barça n'est plus à démontrer.

MACHESTER CITY

### 20 000 livres d'amende pour Pep Guardiola

Depuis de nombreuses semaines, l'entraîneur de Manchester City porte un ruban jaune accroché à sa veste lors de chaque match de son équipe, en soutien aux indépendantistes catalans emprisonnés

en Espagne. Or les messages politiques sont strictement interdits par la Fédération anglaise de football (FA), qui a donc condamné le technicien de City à 20 000 livres (22 500 euros) d'amende pour cet acte. Un avertissement lui a également été donné.

NBA

### Kevin Durant joue aux héros

Il restait un peu moins de cinq minutes à jouer, et Dejounte Murray venait de donner huit points d'avance aux Spurs (93-101), quand Kevin Durant a choisi de prendre les choses en main. L'ailier a écrasé un dunk, réussi un trois points, puis trois lancers-francs suivi de trois shoots dans le périmètre, soit 14 points d'affilée dans le money time (!) pour sauver (110-107) une affaire mal embarquée, et offrir aux Warriors une septième victoire de rang. En état de grâce, "KD" a totalisé 37 points, 11 rebonds, 4 passes et 4 contres. "Il a fait son boulot", a simplement souri Draymond Green, auteur lui d'un triple-double.

Steph Curry, maudite cheville

C'est dans un silence de cathédrale que le public de l'Oracle Arena a vu la cheville de son double MVP tourner, après deux minutes de jeu face aux Spurs. Mal retombé après un lay-up, le meneur a tiré ses deux lancers-francs en boitant avant de filer pour de bon aux vestiaires. La gravité de la blessure est pour l'instant inconnue, mais cette maudite cheville droite, qui a gâché son début de carrière, l'avait encore forcé à manquer onze matches en décembre, et le staff californien ne prendra pas le moindre risque avec son shooteur avant les play-offs. "On va attendre qu'il soit guéri, a confirmé Steve Kerr. On a prouvé qu'on pouvait gagner sans lui. On a trois autres All-Stars et plein de talent."

### France - 29e journée

**Vendredi**  
Strasbourg - Monaco 1-3  
**Samedi**  
16h Paris-SG - Metz  
19h Rennes - Saint-Étienne  
Lille - Montpellier  
Nantes - Troyes  
Bordeaux - Angers  
Dijon - Amiens  
**Dimanche**  
14h Guingamp - Nice

16h Lyon - Caen  
20h Toulouse - Marseille

### Angleterre - 30e journée Samedi

12h30 Man United - Liverpool  
15h West Ham - Burnley  
West Brom - Leicester  
Everton - Brighton  
Huddersfield - Swansea  
Newcastle - Southampton  
17h30 Chelsea - Crystal Palace  
**Dimanche**  
13h30 Arsenal - Watford  
16h Bournemouth - Tottenham  
**Lundi**  
20h StokeStoke - Manchester City

### Espagne - 28e journée

**Vendredi**  
Gérone - La Corogne 2-0  
**Samedi**  
12h Eibar - Real Madrid  
15h15 Séville FC - Valence  
17h30 Getafe - Levante  
19h45 Malaga - FC Barcelone  
**Dimanche**  
11h Espanyol - Real Sociedad  
15h15 Atlético Madrid - Celta Vigo  
17h30 Las Palmas - Villarreal  
19h45 Athletic Bilbao - Leganés  
**Lundi**  
20h Alavés - Betis Séville

### Italie - 28e journée

**Vendredi**  
AS Rome - Torino 3-0  
**Samedi**  
19h45 Hellas Vérone - Chievo Vérone  
**Dimanche**  
11h30 Fiorentina - Benevento  
14h Juventus - Udinese  
Cagliari - Lazio Rome  
Crotone - Sampdoria  
Bologne - Atalanta  
Sassuolo - Spal  
17h Genoa - AC Milan  
19h45 Inter Milan - Naples

### Allemagne - 26e journée

**Vendredi**  
Mayence - Schalke 0-1  
**Samedi**  
14h30 Bayern Munich - Hambourg  
Hoffenheim - Wolfsburg  
Hanovre - Augsburg  
Hertha Berlin - Fribourg  
  
17h30 Leverkusen - M'Gladbach  
**Dimanche**  
14h30 Stuttgart - RB Leipzig  
17h Dortmund - Eintracht Francfort  
**Lundi**  
19h30 Werder Brême - FC Cologne

LUTTE - BOY NIANG 2 / SA THIÈS, CE DIMANCHE

# Le derby de la banlieue

Leewtoo Productions organise sa cinquième journée ce dimanche au stade Léopold S. Senghor. La grande affiche, dotée du drapeau des communicateurs traditionnels de Guédiawaye, oppose Sa Thiès à Boy Niang 2. Un derby de la banlieue où les pronostics sont interdits.

NDIAGA FALL



teurs et férus de lutte avec frappe. L'affiche Boy Niang 2 / Sa Thiès est partie pour être l'attraction de la saison. En effet, le duel oppose deux jeunes loups aux dents longues qui partagent le même objectif : se hisser au sommet et atteindre les Vip de l'arène. Le combat se disputera au stade Léopold Sédar Senghor.

Sorti d'une victoire face à Gouy Gui, le fils de De Gaulle est sur une bonne lancée. Avant ce duel, il a fait mordre la poussière à Garga Mbossé et Baye Madione. Boy Niang 2 s'est racheté de son revers face à Zoss et sa suspension de deux ans. Ses succès éclatants lui ont valu le mérite de croiser le fils de Double Less. Un combat que bon nombre d'amateurs plébiscitaient bien avant sa concrétisation. Le Pikinois a promis de faire la fête à son adversaire. Boy Niang 2 veut suivre les pas de son "frère" Eumeu Sène qui a battu Balla Gaye 2, et d'autre part, battre

Sa Thiès pour atteindre le Lion de Guédiawaye qu'il a défié après sa dernière victoire.

Un dur travail l'attend si l'on sait que Sa Thiès est considéré comme le bouclier de Balla Gaye 2.

Le fils de l'ancien "Seigneur" des arènes a un palmarès élogieux, malgré son jeune âge. La seule tâche

noire est sa défaite contre Malick Niang.

Depuis lors, il aligne les succès. Lac Rose, Siteu, Ness sont tous accrochés sur la liste de ses victimes. Face à Boy Niang 2, Sa Thiès veut montrer le meilleur de

lui. Battre Boy Niang 2 au soir du 11 mars serait une aubaine pour titiller le cercle restreint des Vip. Mais aussi, il barrera ainsi le Pikinois qui n'a d'yeux que pour son frère, Balla Gaye 2. Un grand derby



aux allures de finale, car les deux lutteurs sont au sommet de leur art. Celui qui le remportera aura certainement un gros lot lors de sa prochaine sortie.

En marge du combat, les adversaires du combat royal seront présents. Bombardier et Eumeu Sène, après leur passage au stade Ely Manel Fall de Diourbel lors du combat Forza / Abdou Diouf, vont remettre ça au stade Léopold Sédar Senghor. Après un duel oral très pimenté, les futurs adversaires vont encore essayer de vendre l'affiche via leurs rudes batailles verbales. Un moment très attendu par les férus du "sport de chez nous". ■

C'est en août que le promoteur Pape Thialis Faye avait ficelé le derby de la banlieue au grand bonheur des ama-

teurs et férus de lutte avec frappe. L'affiche Boy Niang 2 / Sa Thiès est partie pour être l'attraction de la saison. En effet, le duel oppose deux jeunes loups aux dents longues qui partagent le même objectif : se hisser au sommet et atteindre les Vip de l'arène. Le combat se disputera au stade Léopold Sédar Senghor.

LIGUE 1 - 16<sup>E</sup> JOURNÉE

## Diambars se mesure au Jaraaf

La 16e journée de Ligue 1 démarre ce samedi, avec le leader Génération Foot qui reprend du service. Diambars de Saly affronte le Jaraaf de Dakar, au stade Fodé Wade.

&lt;LOUIS GEORGES DIATTA

Après avoir trouvé la voie du succès, Diambars (13e, 12 points) peut viser plus haut. Les Académiciens de Saly, vainqueurs (3-1) contre Guédiawaye Fc Pro le week-end dernier, tenteront de rééditer le coup pour sortir de la zone de relégation. Pour cela, les hommes de Boubacar Gadiaga, invaincus depuis quatre matches, devront faire face à un adversaire plus coriace, le Jaraaf de Dakar (3e, 24 pts). Pour passer l'obstacle "Vert et blanc", le coach Gadiaga pourra compter sur sa ligne d'attaque qui semble retrouver l'adresse devant la cage. En quatre sorties, les attaquants de Diambars ont inscrit 8 réalisations, soit 2 buts par match. Ce ne sera pas une sinécure, cependant. Car le club de la Médina respire la forme en ce moment. Il a aligné une invincibilité de 7 rencontres (5 victoires et 2 nuls). Mieux, les joueurs du coach Malick Daf sont sur une série de deux victoires successives. Avec un retard de quatre points sur le leader, le Jaraaf de Dakar essaiera de rester au contact, à défaut de réduire l'écart.



Diambars en blanc

reprend du service, ce samedi, après son exemption la semaine dernière. Le champion du Sénégal en titre a été ralenti dans sa course par le Stade de Mbour (0-0), lors de la 14e journée. Talonnée par la Sonacos de Diourbel (2e, 25 pts), l'Académie de Déné Birame Ndao devra s'imposer, ce samedi, face à Niary Tally (12e, 13 pts) pour garder ses distances en tête de peloton. Mais le club de Niary Tally - Grand Dakar - Biscuiterie (Ngb) n'est pas non plus à l'abri. Le coach Landry Lopy et ses hommes sont sous la menace d'une glissade dans la zone rouge. Les Galactiques feront tout pour éviter un nouveau revers.

stagne à la quatrième place depuis trois journées, tentera de se hisser sur le podium. Les Mbouros seront en déplacement, ce dimanche, au stade Mawade Wade, pour affronter la Linguère de Saint-Louis (8e, 19 pts). Mais les Saint-Louisiens, défaits à domicile par le Jaraaf (1-0), devront saisir l'occasion de se racher devant leur public.

Le même jour au stade Caroline Faye, Mbour Petite Côte (5e, 22 pts) reçoit le Ndiambour de Louga (9e, 18 pts) désireux de renouer avec le succès, après sa défaite (2-0) face à Dakar Sacré-Cœur (11e, 15 pts).

La 16e journée prendra fin lundi prochain avec trois rencontres au programme. Le stade Alassane Djigo de Pikine accueillera deux matches, notamment Dakar Sacré-Cœur (11e, 15 pts) face à Sonacos (2e, 25 pts)

et As Douanes (6e, 21 pts) contre Casa Sport (10e, 16 pts). Teungueth Fc (7e, 21 pts) joue contre Guédiawaye Fc Pro (14e, 6 pts), au stade Léopold Sédar Senghor. ■

## PROGRAMME

Samedi

Stade Déné Birame Ndao

16h Génération Foot - Niary Tally

Stade Fodé Wade

16h30 Diambars - Jaraaf

Dimanche

Stade Mawade Wade

16h30 Linguère - Stade Mbour

Stade Caroline Faye

18h Mbour Pc - Ndiambour

Lundi

Stade Alassane Djigo

16h Dakar Sacré-Cœur - Sonacos

18h15 As Douanes - Casa Sport

Stade Léopold Sédar Senghor

17h30 Teungueth Fc - Guédiawaye Fc

Exempté : Us Ouakam

LIGUE 2 - 15<sup>E</sup> JOURNÉE

Samedi

Stade Mawade Wade

16h30 Ndar Guedj - Renaissance

Stade Massène Sène

16h30 Jamono Fatik - Duc

Dimanche

Stade Caroline Faye

16h Africa Promo Foot - Keur Madior

Stade Fodé Wade

16h30 Cayor Foot - As Pikine

Lundi

Stade Léopold S. Senghor

15h30 Ol. de Ngor - Aj Fatik

Stade Amadou Barry

15h Us Gorée - Port

17h Yeggo - Etics

FOOT (U23) - AMICAL SÉNÉGAL / MAROC

### Koto convoque 30 joueurs

Nommé à la tête de l'équipe nationale U23 du Sénégal en décembre dernier, Joseph Koto va commencer à travailler avec ses joueurs ce lundi. Le technicien et son adjoint Souleymane Diallo tiennent un premier stage de préparation en régime internat du 12 au 15 mars 2018, à Toubab Dialao. Selon un communiqué de la Fédération sénégalaise de football (FSF), cette séance de travail rentre dans le cadre de la préparation des prochaines échéances. Les Lions U23 vont disputer deux matches amicaux contre Maroc U23, les 23 et 26 courants au Sénégal.

Pour ce premier stage, 30 joueurs sont convoqués. Le début du regroupement est prévu le lundi 12 mars à 11 heures. Ceux habitant Dakar étant attendus le même jour à 10 heures au stade Léopold Sédar Senghor pour leur transfert par bus. Les intéressés sont priés de se munir de leurs passeports en cours de validité.

## La liste des 30 joueurs

Lamine Sarr (Dakar Sacré-Cœur), Djiby Diop Diémé (NGB), Cheikh Kane Sarr (Ndangane FC de Kaolack), Fadel Cissé (Académie F. Darou Salam Dakar), Souleymane Cissé (Stade de Mbour) Mamadou Sonko (Teungueth FC) Pape Meïssa Ba (Dakar Sacré-Cœur) Mouhamed Pouye (Mbour Petite Côte) Malick Sambou (Teungueth FC) Ansou Sow (Jaraaf de Dakar), Ousseynou Niang (Diambars FC), Ibrahima Dramé (Diambars FC), Moussa Kalilou Djitté (NGB), Alassane Ndao (Dakar Sacré-Cœur), Richard Diang Mendy (Cneps Excellence), Faly Ndao (Teungueth FC), Boubacar Ciss (Renaissance de Dakar), Akhibou Ly (Cneps Excellence), Pape Ibrahima Ba (Iseg Dakar), Waly Ndiaye (Stade de Mbour), Niokhor Ba (Académie F. Darou Salam Dakar), Andélinou B. Correa (Dakar Sacré-Cœur), Cheikh Faye (Diambars FC), Ibrahima Balia Sagna (Académie F. Darou Salam Dakar), Pape Aliou Ndiaye (Wallydaan de Thiès), Thierno Thioub (Stade de Mbour), Soungar Tamba (As Douanes), Mor Talla Nguer (Us Gorée), Amadou Bamba Kane (Diambars FC), Mouhamed Keita (Project Spes de Thiès)

FOOT - COUPE DU SÉNÉGAL (32ES)

## Thiès FC qualifié

Le tableau des 16es de finale de la Coupe du Sénégal est maintenant complet. Le dernier ticket a été validé par Thiès FC. Les Thiessois se sont imposés (2-1) face à Nguélérou, hier. Thiès FC va affronter Teungueth FC en 16es de finale prévus les mercredi 14 et jeudi 15 mars prochain.

VIET VO DAO - TNF

### Les préliminaires à Blaise Diagne

Le club Vovinam Viet Vo Dao de Blaise Diagne (lycée) tient la 4e édition du Tournoi national féminin (TNF), ce samedi. D'après les organisateurs, les préliminaires se déroulent au lycée Blaise Diagne à partir de 9 heures et les phases finales se tiennent dans l'après-midi devant le Centre culturel Blaise Senghor de Dakar.